

**Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Le positionnement de la France d'Emmanuel Macron face à l'activisme diplomatico-militaire dont fait preuve la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan. Le cas de l'analyse orientale. Analyse portant sur des sources scientifiques, journalistiques et sur la base d'interventions écrites et orales.[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur** : Monteiro Barreto, Nathalie

**Promoteur(s)** : Dumoulin, Andre

**Faculté** : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme** : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

**Année académique** : 2021-2022

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/15585>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



**LIÈGE université**  
**Droit, Science Politique**  
**& Criminologie**

**Le positionnement de la France d'Emmanuel Macron face à  
l'activisme diplomatico-militaire dont fait preuve la Turquie  
de Recep Tayyip Erdoğan.**

**Le cas de la Méditerranée orientale.**

Analyse portant sur des sources scientifiques, journalistiques et sur la  
base d'interventions écrites et orales.

Mémoire présenté par Nathalie MONTEIRO BARRETO en vue de  
l'obtention du diplôme de Master en Science Politique à finalité  
Relations Internationales

**FACULTÉ DE DROIT, SCIENCE POLITIQUE ET CRIMINOLOGIE**

Département de Science Politique

Année académique 2021-2022

Membres du Jury :

Promoteur : Pr. Dr. André DUMOULIN

Lecteurs : Pr. Dr. Kamal BAYRAMZADEH et Lika LIRIDON

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>II. MISE EN CONTEXTE ET DEVELOPPEMENT METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE</b>	<b>7</b>
1. LA POSTURE DU CHERCHEUR	8
2. LA RÉCOLTE DES DONNÉES	8
3. QUELLE APPROCHE ET QUEL INTÉRÊT ?	9
4. ACTEURS	10
4.1. <i>La France : une puissance dite moyenne</i>	10
4.2. <i>La Turquie : une puissance émergente</i>	15
4.3. <i>Contextualisation générale des relations franco-turques</i>	19
<b>III. CADRE THÉORIE</b>	<b>22</b>
1. LE RÉALISME	22
2. LE RÉALISME OFFENSIF	23
2.1. <i>Le concept de « balance of power »</i>	24
2.2. <i>Le concept de rivalité</i>	26
3. LE CONSTRUCTIVISME	32
<b>IV. ANALYSE</b>	<b>33</b>
1. LE VOLET DOMESTIQUE QUI S'ARTICULE AU VOLET INTERNATIONAL	33
2. PARIS FACE À ANKARA	38
3. LE CAS DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	44
3.1. <i>Les acteurs au conflit</i>	44
3.2. <i>Contextualisation du conflit</i>	45
3.3. <i>Qu'est-ce qu'a engendrer ce conflit ? Quelles en sont les enjeux ?</i>	46
3.4. <i>Quelles Stratégies turcs ?</i>	47
3.5. <i>Quel rôle pour la France ?</i>	48
4. LE BILAN : COMMENT L'OTAN À RÉAGIT ?	50
<b>V. CONCLUSION</b>	<b>51</b>
<b>VI. BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>51</b>

## Liste des Abréviations

**AKP** : Parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkinma Partisi)

**BITDE** : Base industrielle et technologique de défense

**G20** : Groupe des 20 (19 pays aux économies les plus développées et de l'Union Européenne)

**GAN OU GNA** : Government of National Accord

**IEI** : Initiative européenne d'intervention

**IFRI** : Institut Français Des Relations Internationales

**MED 7** : Alliance des pays du sud de l'union européenne (France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Malte, Chypre)

**OSCE** : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

**OTAN** : Organisation du traité de l'Atlantique nord

**PESC** : Politique étrangère et de sécurité commune

**PSDC** : Politique de sécurité et de défense commune

**UE** : Union européenne

**UNESCO** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**ZEE** : Zone économique exclusive

## *Remerciement*

*Je tiens à remercier dans un premier temps mon promoteur le Professeur André Dumoulin, pour sa disponibilité ainsi que pour ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.*

*Dans un second temps, je souhaite exprimer ma reconnaissance à mes lecteurs, le Professeur Kamal Bayramzadeh ainsi qu'à Monsieur Lika Liridon pour le temps qu'ils vont accorder à la lecture de ce travail.*

*Je finirais par remercier ma famille et mes amis pour leur patience, leur soutien et leurs encouragements.*

## I. INTRODUCTION

Le 23 mars 2021, dans un entretien sur France 5 lors d'un épisode de l'émission C dans l'air intitulé : « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe », le président français Emmanuel Macron déclarait : « La Turquie [...] est alliée de l'OTAN, [il est donc à se demander s'il est] normal qu'un allié de l'OTAN mène des actes unilatéraux comme cela contre d'autres alliés ? [...] Nous avons besoin de clarifier la place de la Turquie dans l'OTAN. Normalement, entre alliés, il n'est pas possible de faire plusieurs choses que la Turquie a faites ces derniers mois [...] »<sup>1</sup>. Cette déclaration fait suite à une série d'événements, en particulier des échanges verbaux houleux sur fond d'insultes et de provocations entre Ankara et Paris. Emmanuel Macron conteste ainsi à plusieurs reprises les prises de parole et la légitimité des actions de la Turquie, et réciproquement.

Depuis de nombreuses années, les relations entre la France et la Turquie sont rythmées par des périodes d'entente cordiale alternant avec des phases de tensions et de crises. Cet enchaînement de rendez-vous manqués, de désaccords s'est considérablement aggravé ces derniers temps, faisant émerger la crainte de basculer d'une guerre de mots à un affrontement militaire direct entre ces deux pays. Bien qu'Ankara et Paris soient toutes deux membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et donc considérées comme alliées, elles sont en opposition sur de nombreux sujets géopolitiques, et plus spécifiquement sur des préoccupations relatives au dossier syrien et libyen ou encore au Haut-Karabakh. Mais un nouveau cap est franchi en 2020, lorsque la Turquie se montre ouvertement agressive en Méditerranée orientale et provoque directement la France au large de la Libye : une frégate française qui patrouillait, « Le Courbet », est illuminée par le radar de tir d'un navire militaire turc. Tous ces événements ébranlent alors les relations entre la France et la Turquie. De plus, le volet international des rapports entre ces deux protagonistes s'articule désormais au volet domestique français quant aux questions religieuses – par exemple – liées à la diaspora turque en France.

Ce mémoire a pour objectif – grâce à diverses sources scientifiques et journalistiques, mais aussi différentes interventions à la fois écrites et orales d'Emmanuel Macron – de

---

<sup>1</sup> MACRON Emmanuel, C dans l'air, « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », *France 5*, 23 mars 2021, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=MVtr3r0dq40>, (consulté le 4 août 2022).

répondre à la question suivante : « Comment la France se positionne quant à l'activisme diplomatico-militaire dont fait preuve la Turquie en tant que membre de l'OTAN ? Le cas de la Méditerranée orientale ». Plusieurs sous-questions découlent de ce questionnement, à savoir : comment la France se place vis-à-vis de la Turquie au regard des théories et approches des relations internationales qui seront utilisées dans cette étude – le réalisme offensif (John Mearsheimer) ainsi que le constructivisme (Alexander Wendt) ? Quelle est l'impact du volet domestique français sur les rapports franco-turcs ? Et quelles sont les stratégies mises en place par la France ?

Pour mener à bien cette recherche, ce mémoire sera en trois parties. Dans la première, il sera question d'une mise en contexte et de la méthodologie mise en application dans ce travail. Dans la deuxième, seront présentées les théories et approches qui seront appliquées tout au long de notre recherche. Enfin, la troisième partie sera composée d'une analyse qui permettra in fine de savoir comment se positionne la France de Macron face à la Turquie d'Erdoğan à l'égard des théories des relations internationales, exposées dans ce travail. L'analyse se focalisera sur la France, bien que des explications seront fournies quant à la position de la Turquie en relations internationales dans le cadre de ce qui est étudié ici ; outre cela, un cas précis de conflit entre ces deux protagonistes – celui de la Méditerranée orientale – sera étudié afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux abordés dans ce dossier et de répondre à la question de recherche. Enfin, on dressera un bilan pour savoir quelles ont été les réactions de l'OTAN face aux divers événements abordés par ce mémoire.

## II. MISE EN CONTEXTE ET DEVELOPPEMENT METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Avant de commencer ce travail de recherche, il convient d'établir ce que nous entendons par « notion d'activisme diplomatico-militaire » et le domaine qu'elle recouvre dans ce mémoire. En réalité, cette notion est inhérente à la sécurité et à la défense, mais aussi à la diplomatie. La sécurité se définit ainsi par le chercheur et professeur de relations internationales à la London School of Economics and Political Science (LSE), Barry Buzan: « Dans le cas de la sécurité, la discussion consiste à se soustraire à la menace. Dans le contexte du système international, la sécurité désigne la capacité des États et des sociétés à préserver l'autonomie de leur identité et leur intégrité fonctionnelle »<sup>2</sup>.

De plus, Raffaele Guariglia, diplomate et homme politique italien, souligne que la « véritable diplomatie acquiert ses titres de noblesse et s'épure lorsqu'elle reçoit sa véritable application, c'est-à-dire dans les rapports avec les pays étrangers »<sup>3</sup>. Pour lui, la diplomatie est donc un instrument nécessaire à la politique<sup>4</sup>. Manon-Nour Tannous et Xavier Pacreau ajoutent que « la diplomatie correspond à la mise en œuvre de la politique étrangère d'un État. La défense des intérêts nationaux constitue l'un de ses principaux objectifs. La diplomatie est ainsi le canal par lequel l'État affirme ses positions internationales et par lequel il va chercher à influencer sur la position des autres acteurs internationaux »<sup>5</sup>. Donc, lorsque nous utiliserons les termes d'« activisme diplomatico-militaire », nous faisons référence aux actions menées par l'État turc sur la scène d'abord régionale ensuite internationale, dans lesquelles elle fait usage de la force douce (diplomatie), alliée à la force dure (militaire).

Grâce à cette notion, nous déterminerons les différentes stratégies utilisées mondialement par la Turquie et évoquerons donc le concept de profondeur stratégique d'Ahmet Davutoğlu (ancien premier ministre turc, 2014-2016), ainsi que la doctrine Mavi Vatan (la « Patrie bleue »

---

<sup>2</sup> BUZAN Barry, *People, States, and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Département of International Studies, University of Warwick, pp. 18-19.

<sup>3</sup> GUARIGLIA Raffaele, « Politique et diplomatie », *Le Monde diplomatique*, décembre 1956, disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/1956/12/GUARIGLIA/21983>, (consulté le 29 juin 2022).

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> TANNOUS Manon-Nour et PACREAU Xavier, *Découverte de la vie publique. Les relations internationales*, La Documentation française, 22 septembre 2020, définition trouvée sur le site : <https://www.vie-publique.fr/catalogue/38375-les-relations-internationales>, (consulté le 29 juin 2022).

esquissée par l'amiral Cem Gürdeniz <sup>6</sup>), car ils nous permettront de comprendre et d'expliquer le fondement des actes et des discours d'Erdoğan.

## 1. La posture du chercheur

La posture qui est la nôtre dans ce mémoire s'inscrit dans une démarche de recherche dite « constructiviste », dans le sens où l'interprétation que nous faisons de la réalité, des faits analysés et du monde est une construction qui émane de notre système cognitif. Ce système gouverne nos modes de pensée, nos comportements ainsi que les significations que nous avons du monde. L'idée n'est pas d'avancer que le réel est socialement construit et que, de ce fait, il serait le produit de l'esprit humain. Nous préférons en effet soutenir qu'il y a une réalité, que celle-ci est observable et analysable, et que la compréhension, l'explication que nous en faisons est conditionnée socialement et donc soumise à interprétations<sup>7</sup>. Finalement, la pertinence de cette recherche se mesure par sa capacité à répondre à la problématique de départ.

## 2. La récolte des données

Dans ce travail, il s'agira d'analyser les relations franco-turques en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense à travers le prisme français, comme énoncé *supra*. Nous allons donc chercher à comprendre comment la France d'Emmanuel Macron, depuis le début de son premier quinquennat (mai 2017) jusqu'à nos jours (2022), se positionne vis-à-vis de la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan, et cela à travers une analyse documentaire variée (différentes interventions orales et écrites de l'OTAN, du président français et de son homologue turc, ainsi que des membres de leur gouvernement respectif ; des sources journalistiques). Or cette méthodologie a ses limites : les discours et les actes des acteurs des relations internationales peuvent être teintés par cette subjectivité qui définit la perception du monde. Dans le but d'aider à solidifier la recherche, nous allons alors contrebalancer ce phénomène en utilisant des sources scientifiques interdisciplinaires. La question est donc la suivante : « pourquoi tenir compte des prises de parole des acteurs concernés par la recherche, alors que ces dernières peuvent biaiser l'objectivité ? » Parce qu'il s'agit là de tout l'intérêt de

---

<sup>6</sup> TAYLA Alican, « “Mavi Vatan” versus la “Profondeur Stratégique” : une doctrine eurasiste pour remplacer une doctrine « néo-ottomaniste ? », *Observatoire de la Turquie Contemporaine*, 22 décembre 2021, disponible sur : <https://www.observatoireturquie.fr/mavi-vatan-versus-la-profondeur-strategique-une-doctrine-eurasiste-pour-remplacer-une-doctrine-neo-ottomaniste-2/>, (consulté le 29 juin 2022).

<sup>7</sup> DELLA PORTA Donatella, KEATING Michael, *Approaches and Methodologies in the Social Sciences A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 28

ce travail. Nous cherchons à comprendre comment Emmanuel Macron interprète la réalité des relations internationales face à Erdoğan et à décortiquer les actes et les discours de celui-ci afin de comprendre son positionnement. Le discours est un outil qui contribue à véhiculer et à construire le réel, ainsi qu'à décrire l'état des objets. Il serait le chemin à emprunter pour avoir accès à des représentations, des intentions, des idéologies, des stratégies, par exemple, et permettrait d'expliquer des interprétations, de telle sorte qu'il incarne, plus ou moins fidèlement, les relations sociales et de pouvoir<sup>8</sup>. De ce fait, il s'agira d'une analyse de contenu où les données récoltées seront qualitatives.

### 3. Quelle approche et quel intérêt ?

Nous allons procéder à la façon d'un entonnoir, c'est-à-dire que nous allons partir du général vers le particulier, ce qui, selon nous, nous permettra de mieux saisir les multiples facettes de la problématique et d'en dégager des réponses adéquates. Pour cela, nous allons ouvrir plusieurs tiroirs : celui du réalisme offensif, qui contient les notions de « *balance of power* », de rivalité, et celui du paradigme constructiviste, en opposition tous les deux. Dans une recherche, lorsque les analyses effectuées se basent sur la Turquie ou, du moins, considèrent l'étude sous l'angle de ce pays, le cadrage théorique souvent mis en place est celui du réalisme. En ce qui concerne notre cas d'étude – le positionnement de la France face à la Turquie –, et sur la base des éléments qui composent la théorie réaliste, il est à se demander si son utilisation est pertinente. Au regard des différents actes commis par Ankara et pour lesquels Paris a réagi, cette théorie semble pouvoir fournir des pistes de réponse quant à la façon dont se place la France vis-à-vis de la Turquie.

Nous allons aussi nous intéresser aux notions de valeurs partagées ou non, d'identité, d'idéologie, d'où l'intérêt pour le constructivisme. Par la suite, et puisque nous allons travailler sur les diverses interventions, discours et prises de parole d'Emmanuel Macron, nous étudierons le concept de rivalité couplé à celui de création de l'ennemi de Pierre Conesa. Cette approche est dite « en tiroir » : ces nombreux aspects théoriques vont tantôt se répondre, tantôt être complémentaires, afin d'obtenir une vue d'ensemble – sans pour autant la considérer comme exhaustive – de la situation des relations internationales de la France par rapport à la Turquie. Au travers de cette méthodologie, l'analyse s'effectuera donc tout le long du travail.

---

<sup>8</sup> KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Collin, 2017, p.40.

## 4. Acteurs

Comme nous allons le constater dans la suite de cette recherche, les rapports entre la France et la Turquie ont une portée internationale, ce qui explique la diversité des acteurs et entraîne ainsi une intensification d'intérêts divergents au sein des relations franco-turques. Nous avons donc décidé de nous focaliser sur Ankara et Paris, au cœur de notre recherche. De plus, le fait que ces deux protagonistes partagent une même alliance dans un cadre intergouvernemental – l'OTAN –, il est pertinent de considérer cette entité dans ce mémoire. Enfin, le cas d'étude portera sur les événements en Méditerranée orientale, et plus spécifiquement sur un différend survenu en Grèce. Cela nous permettra de mettre en lumière les multiples enjeux, à la fois politiques et stratégiques, mais aussi les représentations et le positionnement de la France à l'égard de la Turquie en matière de diplomatie, de sécurité et de défense.

Cette partie est orientée vers une synthétisation des éléments de politiques étrangères de ces deux États – la France d'un côté et la Turquie de l'autre. Il sera question de la façon dont ils sont présentés sur le plan régional et international en tant que puissance moyenne et puissance émergente.

### 4.1. La France : une puissance dite moyenne

Selon la typologie des puissances d'Organski, anciennement professeur de sciences politiques à l'Université du Michigan, nous considérons que la France peut être perçue comme une puissance régionale moyenne dans les relations internationales. Ces puissances sont vues comme « [...] cherchant à jouer un rôle modérateur, coopératif dans le système mondial, en facilitant ou en déclenchant certaines lignes d'actions souhaitées au niveau international, ou encore en supervisant ou en orientant des régimes ou institutions. Comme on peut s'y attendre, à l'inverse des super (ou grandes) puissances qui tendent à étendre leur influence diplomatique au niveau mondial, les moyennes puissances ne cherchent pas des interventions d'envergure mondiale, mais se focalisent plutôt sur un nombre limité de domaines de crise et sur les politiques portant sur une région géographique précise »<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> CORNELISSEN Scarlette, « La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique », *Afrique contemporaine*, Vol., N.212, 2004, p. 38.

S'ajoute à cela l'analyse de Saadia Touval et I. William Zartmann qui souligne que les puissances moyennes ont tendance à développer un rôle de médiateur beaucoup plus marqué que les autres types de puissance. Cela s'expliquerait par des aspirations d'extension de leurs sphères d'influence et à leur volonté de rayonnement<sup>10</sup>. Les puissances moyennes apparaissent donc comme des éléments consolidant et légitimant le système mondial établi. Lors d'un entretien, Emmanuel Macron, alors en course pour la présidentielle française de 2017, s'exprimait en ces termes sur les conflits au Proche-Orient et avançait le fait que la politique étrangère de la France « [devait] se réconcilier avec son histoire diplomatique, celle d'une puissance qui sait construire la paix à travers le maintien de la stabilité des États [...] »<sup>11</sup>. Cette déclaration est faite dans le cadre de sa visite à Beyrouth, le 26 janvier 2017, et pour le quotidien *L'Orient-Le Jour*. Ce dernier légitime ainsi la description que l'on donne des puissances dites moyennes et, par conséquent, place Paris dans cette catégorie de puissance.

Le politologue américain Robert O. Keohane, explique que ces puissances ne mènent pas d'actions efficaces (ou du moins presque pas), mais qu'elles ont la capacité d'influer sur le système, le groupe d'État ou au sein d'une institution régionale ou internationale avec comme but de constituer un ensemble harmonieux<sup>12</sup>. Dans ce même entretien pour *L'Orient-Le Jour*, Macron soulignait le fait que « [...] l'ordre géopolitique dans lequel nous avons vécu depuis 1945 est en train de se décomposer et de nouveaux risques sont en train d'apparaître, comme ceux liés à la menace terroriste ou le fait migratoire... Par ailleurs, une fracture se dessine au sein du bloc occidental [...] c'est un vrai bouleversement par rapport au rôle que les États-Unis jouaient dans l'équilibre de la planète. Cela donne à la France et, avec elle, à l'Europe, une responsabilité et un devoir de cohérence plus grands que jamais »<sup>13</sup>. Ces paroles prouvent bien qu'il y a une grande tendance à la coopération et donc au multilatéralisme dans la politique étrangère, avec comme toile de fond le droit international, sécurisant les actions internationales, et donc les intérêts<sup>14</sup>. Ces puissances moyennes

---

<sup>10</sup> TOUVAL Saadia, ZARTMAN William I, *International Mediation in Theory and Practice*, Boulder, 1985, pp. 252-253.

<sup>11</sup> MACRON Emmanuel, « Emmanuel Macron à « L'OLJ » : Les intérêts des chrétiens d'Orient ne sont pas liés à Assad », entretien, *L'Orient-Le Jour*, 26 janvier 2017, disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1031512/emmanuel-macron-a-lolj-les-interets-des-chretiens-dorient-ne-sont-pas-lies-a-assad.html>, (consulté le 22 mars 2022).

<sup>12</sup> KEOHANE Robert O., *Lilliputians' Dilemmas: Small States in International Politics*, *International Organization*, Vol.23, N.2, 1969, pp. 291-310.

<sup>13</sup> MACRON Emmanuel, « Emmanuel Macron à « L'OLJ » : Les intérêts des chrétiens d'Orient ne sont pas liés à Assad », op.cit.

<sup>14</sup> DUCHÊNE François, « The European Community and the Uncertainties of Interdependence », in KOHNSTAMM Max, HAGER Wolfgang, *A Nation Writ Large? Foreign Policy Problems before the European Community*, Palgrave Macmillan, London, 1973.

institutionnalisent ainsi leurs stratégies à travers un mécanisme d'intégration. Il existe bien évidemment une limite à ce processus, dans la mesure où ces États peuvent bloquer le système si celui-ci va à l'encontre de leurs intérêts vitaux.

Le partenariat entre l'Angleterre, les États-Unis et la France qui a fait suite à la triple entente, est, au sortir de la Première guerre mondiale considéré par Thomas Gomart et Clément Tonon, comme l'un des premiers éléments contribuant à la représentation de la France sur la scène régionale et internationale en matière de politique étrangère<sup>15</sup>. Il semblerait donc, qu'à cette époque, Paris était déjà dans une volonté de coopération à des fins de maintien de l'ordre mondial. De plus, la puissance est déjà vue, comme le souligne Frédéric Charillon, non pas en termes de capacités que l'on peut mesurer – bien qu'il s'agisse là d'un pan de la définition de la puissance – mais plutôt une aptitude à réaliser ses ambitions au travers des relations avec différents acteurs<sup>16</sup>. Le système international est perçu comme un endroit où l'on ne peut, seul, imposer ses volontés aux autres<sup>17</sup>. Ce qui rejoint l'idée de Robert O. Keohane, qui considère – pour rappel – qu'une puissance moyenne n'agit pas de façon isolée, car ses opérations seraient considérées comme inefficace<sup>18</sup>.

La fin de la guerre froide, période charnière qui aura pour effet la multiplication des conflits dans le monde, fait déplacer le curseur de la politique étrangère française vers encore plus de volonté d'association à d'autres pays. Et ce, pour lutter contre ces nouvelles crises et renforcer l'engagement occidental. Le résultat attendu par la France, est, la solidification de son rang sur le plan à la fois régional et international, et par là même, l'intensification de sa puissance, de prestige et de ses intérêts nationaux. Au niveau international, Paris est membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord – bien que les débuts au sein de ce cadre intergouvernemental aient été tumultueux, les relations se sont ensuite normalisées<sup>19</sup>. Avec l'OTAN, la France et les autres

---

15 GOMART Thomas et TONON Clément : « Le futur d'une ellipse. Le vain débat français de politique étrangère », *Hérodote*, Vol. 170, No. 3, 2018, p.45.

16 CHARILLON Frédéric, Fenêtre sur le monde – La France dans le monde. Frédéric Charillon », entretien, *Conflits*, 27 avril 2021, disponible sur : <https://www.revueconflits.com/frederic-charillon-france-dans-le-monde/>, (consulté le 22 mars 2022).

17 KEOHANE Robert O., *Lilliputians' Dilemmas: Small States in International Politics*, International Organization, op.cit. 18 Ibid.

19 L'OTAN : organisation militaire et politique à vocation au départ défensive, maintenant sécuritaire. Elle est créée en 1949, dans une période de tensions entre d'un côté les États-Unis et de l'autre URSS. Le monde était donc considéré comme bipolaire avec comme trame de fond une rivalité dite planétaire entre les deux puissances hégémoniques de l'époque. Ces deux protagonistes possédaient l'arme nucléaire, c'est pour cela que Raymond Aron parle de : « guerre improbable et de paix impossible ». La volonté de ces deux États était alors affichée, étendre sa sphère d'influence, afin de bloquer les ambitions de l'autre. C'est donc pour cela qu'est née en réponse à l'OTAN, le pacte de Varsovie en 1962. Le cas de la France dans l'OTAN est pendant la guerre froide, la France se retire de l'OTAN car, cette organisation représenté la glorification de l'hégémonie des USA et de l'URSS. Elle développe sa propre arme nucléaire (13 février 1960) et n'est considérée ne pas être dépendante d'une autre puissance pour sa sécurité. C'est sous la présidence de Sarkozy, que Paris

États membres de cette organisation acquièrent une défense collective. De ce fait ; l'art 5 de cette organisation stipule que : « une attaque contre un membre de l'Alliance est considérée comme une attaque dirigée contre tous les Alliés »<sup>20</sup>. De plus, Paris est aussi membre du Conseil de sécurité de l'ONU avec comme « partenaires » ; les États-Unis, la Chine, la Russie et le Royaume-Uni. Au même titre que les États susmentionnés, la France possède l'arme nucléaire<sup>21</sup> ce qui lui permet à la fois de maintenir son rang sur la scène internationale et d'avoir une place prépondérante dans la géopolitique mondiale.

La France fait également partie de plusieurs organisations à vocation régionale. Il ne s'agira pas de dresser une liste complète de ces organisations, mais nous pouvons citer à titre d'exemples ; Euro-MED anciennement MED7<sup>22</sup>, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)<sup>23</sup>, et l'Union Européenne (UE) dont elle vient d'avoir la présidence tournante du Conseil de l'UE de janvier à juin 2022<sup>24</sup>. Elle en est l'un des membres fondateurs et a toujours pensée l'UE comme essentiel.

De plus, il est important de signifier que Paris recherche une autonomie stratégique au sein de l'UE. Ce concept ne sera qu'évoqué ici, du fait qu'elle ait suscité beaucoup de débats dans la sphère politique européenne. De ce fait, elle mériterait à elle seule un travail de recherche.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, celui-ci s'est fait fervent défenseur de cette idée d'autonomie stratégique pour l'Europe<sup>25</sup>. En effet, nous constatons qu'il y a un élément qui est significatif de la diplomatie française : elle prend des initiatives, elle fait des propositions. Ce qui s'applique à l'autonomie stratégique, qui est un concept qui fait son apparition en 1994<sup>26</sup> et dont l'existence est définie : « par rapport aux dépendances que créerait

---

revient dans l'OTAN pour plusieurs raisons : contexte internationale qui change, et au sein de l'OTAN la prérogative de la France a augmenté et Sarkozy était pro-américain.

20 Article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, 4 avril 1949, disponible sur : « [https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official\\_texts\\_17120.htm](https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm), (consulté le 22 mars 2022).

21 MONGIN Dominique, « Genèse de l'armement nucléaire français », *Revue historique des armées*, 262, 2011, pp. 9-19, disponible sur : <http://journals.openedition.org/rha/7187>, (consulté le 22 mars 2022).

22 Le site de Euro-Med, disponible sur : <https://interreg-euro-med.eu/fr/>, (consulté le 22 mars 2022)

23 Le site de l'OSCE, disponible sur : <https://www.osce.org/fr/who-we-are>, (consulté le 22 mars 2022).

24 Le site de la présidence du Conseil de l'Union Européenne, disponible sur : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>, (consulté le 22 mars 2022).

25 MACRON Emmanuel : « Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique », 26 septembre 2017, disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>, (consulté le 23 mars 2022).

26 Rapport officiel : Livre Blanc sur la Défense, La Documentation française, 1994, p.49.

pour la France le fait de s'en remettre uniquement aux garanties de l'OTAN [...] »<sup>27</sup>. À l'issue du Conseil Européen de décembre 2013, la notion d'autonomie stratégique est de nouveau abordé : « L'Europe doit disposer d'une base industrielle et technologique de défense (BITDE) plus intégrée, plus durable, plus innovante et plus compétitive pour pouvoir assurer le développement et le soutien de ses capacités de défense, ce qui pourra aussi lui permettre d'accroître son autonomie stratégique et sa capacité à agir avec des partenaires ». <sup>28</sup> Comme nous le voyons ici, le concept a d'abord été pensé pour la défense de l'Europe afin que l'Union puisse assurer sa propre sécurité.

Bien que nous ayons constaté que la définition de l'autonomie stratégique ne soit pas unanime, celle-ci évolue. Aujourd'hui, face aux divers enjeux mondiaux, le terme englobe plusieurs secteurs comme celui de l'économie, des nouvelles technologies, du commerce, de la santé, etc. Depuis l'arrivée au pouvoir Emmanuel Macron, celui-ci a de nouvelles ambitions concernant sa vision de l'Europe ; il est temps, selon lui, d'unifier l'Europe afin de permettre au vieux continent de pouvoir se défendre seul. Dès 2017, il a proposé une idée d'initiative européenne d'intervention (IEI). Lors d'un discours prononcé à la Sorbonne, le président français s'est confié sur l'importance pour les européens de développer une « culture stratégique partagée »<sup>29</sup>.

Cette autonomie stratégique est composée de trois dimensions qui sont : une autonomie politique, une autonomie opérationnelle et une autonomie industrielle. Aussi, cette notion doit être revue dans le cadre des politiques déjà mis en place par l'Union Européenne, comme la politique étrangère de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Cependant, le dialogue entre Paris et Berlin est tendu tant les deux pays n'arrivent pas s'accorder sur les « conséquences et la façon de définir une autonomie stratégique européenne »<sup>30</sup>. Ce qui semble être récurrent pour ces deux acteurs de l'Union Européenne. En effet, nous l'avons constaté face à la Turquie d'Erdogan. La France et l'Allemagne ne sont pas alignées quant à la conduite à avoir face à l'activisme

---

27 VIE PUBLIQUE : « L'autonomie stratégique européenne en cinq questions », Vie publique, 27 mai 2022, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/282035-lautonomie-strategique-europeenne-en-cinq-questions>, (consulté le 22 mars 2022).

28 Ibid.

29- TOBELEM Boran « Qu'est-ce que l'autonomie stratégique européenne ? », *Toute l'Europe*, 31 janvier 2022, disponible sur : <https://www.toutteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/qu-est-ce-que-l-autonomie-strategique-europeenne/>, (consulté le 7 juillet 2022).

30 GOMART Thomas, TONON Clément, « Le futur d'une ellipse. Le vain débat français de politique étrangère », *Hérodote*, 2018/3 (N° 170), p. 43-56.

diplomatico-militaire d'Ankara. Sans aller trop loin dans le détail car ce n'est pas le sujet de cette recherche, bien qu'il semble pertinent de le mentionner, pour appuyer le fait qu'il existe de multiples divergences dans l'UE. Ce qui ne facilite pas les négociations, ni le consensus. Berlin semble avoir une approche plus douce, de médiation envers Ankara, alors que Paris répond en force, que ça soit verbalement ou dans les actions prises par l'État. Cela est dû aux rapports qu'elles entretiennent respectivement avec la Turquie. Il est donc question de liens économiques et migratoires pour l'Allemagne. Et de l'ordre de l'énergie, de la géopolitique et de la défense pour Paris<sup>31</sup>.

En matière d'autonomie stratégique, d'autres pays sont préoccupés par le fait de ne plus pouvoir compter sur leurs alliés américains pour leur défense et soutien<sup>32</sup>. C'est notamment le cas des pays comme la Pologne pour ne citer que cet exemple. Puis vient l'argument de la crainte que l'autonomie stratégique européenne ne puisse pas être compatible avec l'OTAN. À ce sujet le président Macron souligne que : « l'Union européenne doit pouvoir se considérer comme une entité commune adaptée, capable de prendre des décisions seule et d'investir beaucoup plus dans des secteurs clés de sa souveraineté, comme la défense. Cette décision n'est pas seulement compatible avec l'OTAN, mais elle est totalement cohérente »<sup>33</sup>. Tout ceux-ci identifient clairement la volonté pour une puissance moyenne comme la France, de rayonnement européen, c'est-à-dire ; d'abord dans un environnement proche et en suite sur le plan internationale. Et ce, sur base d'une coopération à l'initiative de Paris, qui assurerait à l'UE une liberté géostratégique.

#### 4.2. La Turquie : une puissance émergente

L'effondrement de l'URSS, à provoquer un changement de paradigme dans les relations internationales. On voit arriver un nouvel ordre mondial et avec lui, de nouvelles puissances émergent. On passe donc d'un monde bipolaire à un monde multipolaire accompagné

---

31 KABIS-KECHRID Lale Laura, « Conflicts in the EastMed. From Germany's and France's conflicting strategies to a dual approach », op.cit., vidéo explication disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/videos/conflicts-mediterranee-orientale-approches-conflictuelles-de-lallemagne-de-france> (consulté le 16 mars 2022).

32 VIE PUBLIQUE : « L'autonomie stratégique européenne en cinq questions », op.cit.

33 MACRON Emmanuel : « Entretien de M. Emmanuel Macron, président de la République, avec le Think tank américain "Atlantic Council" le 4 février 2021, sur les relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis et le multilatéralisme », *Vie publique*, 4 février 2021, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/278499-entretien-emmanuel-macron-04022021-ue-etats-unis>, (consulté le 16 mars 2022).

d'enjeux multiples et divers. C'est dans ce cadre que voit le jour, le concept de puissances émergentes « pour décrire de façon un peu plus large et plus complexe les rééquilibrages des rapports de forces géopolitiques », comme le présente Bastien Nivet. Cependant, ces puissances sont à différencier des pays émergents, qui traduit un développement économique de ces États. Les puissances émergentes ont, quant à elles une influence sur les relations internationales. En effet, ces dernières jouent un rôle politique, stratégique, géopolitique sur le plan mondial en plus du développement économique<sup>34</sup>.

La Turquie étant considéré comme une « puissance émergente »<sup>35</sup>, mène une politique qui est en accord avec le statut attribué, c'est-à-dire qu'il semblerait que cet État soit en quête de reconnaissance et surtout d'hégémonie, avant tout régional et ensuite internationale. Pour garantir sa place sur l'échiquier international, Ankara fait preuve d'une « politique proactive et multidimensionnelle »<sup>36</sup>. Pour cela, elle use et abuse de différents instruments, à savoir son pouvoir de séduction à travers notamment l'instrumentalisation de séries (diffusé dans le monde). Séries dans lesquels, Erdogan est souvent assimilé à un sultan à la conquête du monde<sup>37</sup>, la religion est quant à elle considéré comme un levier de puissance, surtout dans les pays à idéologie musulmane (sunnite). Mais plus que ça encore, elle fait usage de deux doctrines qui seront explicités ci-après, à travers lesquels, la Turquie peut se montrer agressive. Ankara semble avoir désir d'indépendance et d'autonomie dans la gestion de ses relations extérieur<sup>38</sup>, et ce bien qu'elle fasse partie de l'OTAN. La Turquie tisse des relations un peu partout dans le monde mais surtout avec ses voisins du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord<sup>39</sup>. En se rapprochant de tous ces pays, l'État tend à élargir son influence et ainsi devenir un élément incontournable dans les questions économiques, politiques, et géostratégiques mondiales. La Turquie a aussi l'ambition de devenir un hub énergétique car ses besoins énergétiques sont importants et de ce fait, elle est obligée d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins comme l'Azerbaïdjan et le Qatar qui sont ses fournisseurs<sup>40</sup>. Cette dépendance énergétique pourrait, en partie, expliquer sa stratégie en Méditerranée orientale.

---

34 NIVET, Bastien « PUISSANCES ÉMERGENTES, QUEL IMPACT SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES ? », École de Management Léonard de Vinci, 16 mars 2017.

35 LIKA Liridon, « Les enjeux stratégiques de l'Union européenne et de la Turquie dans les Balkans occidentaux », *Revue Interventions économiques*, Hors-série, 2014, disponible sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/6167>, (consulté le 22 mars 2022).

36 Ibid.

37 MACRON Emmanuel, C dans l'air, « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », *France 5*, 23 mars 2021, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=MVtr3r0dq40>, (consulté le 4 août 2022).

38 JABBOUR Jana, « La Turquie : une puissance émergente qui n'a pas les moyens de ses ambitions », *Politique étrangère*, 2020/4 (Hiver), p. 99-108.

39 Ibid.

40 Ibid.

L'arrivée au pouvoir de l'AKP de Recep Tayyip Erdoğan a été interprétée comme une révolution qui allait changer la société, surtout pour les catégories rurales de la population, qui se sentaient exclues de la politique kémaliste. Le parti s'est positionné dans le paysage politique turc comme étant un parti libéral, conservateur et pro-européen. Dans ce cadre, il a entrepris des réformes sur le plan économique et a également favorisé l'ouverture en adoptant une démarche se rapprochant de celle utilisée par les Européens, notamment en matière de démocratie (mise en place de réformes juridiques et renforcement des droits individuels et culturels). Cette stratégie a permis de s'assurer du soutien des alliés occidentaux. La Turquie a alors, durant cette période, commencée à être perçue comme un État qui, grâce à un modèle de régime « musulman- démocratique »<sup>41</sup> et de traditions, serait compatible avec la modernité.

Grâce à tous les efforts menés par ses dirigeants pendant des décennies pour moderniser et légitimer le pays, la Turquie a su s'imposer sur la scène internationale en tant qu'acteur économique dynamique, comme lorsqu'il a présidé le G20 en 2015. Dès lors, Ankara n'a pas caché son ambition de devenir un élément important sur le plan mondial. Dernièrement, nous avons constaté que la Turquie essaie de jouer la médiatrice dans le conflit ukrainien. Ankara jouit aussi d'une position géographique qui lui permet d'être un « acteur stratégique de poids » dans le détroit reliant la Méditerranée à la Mer Noire<sup>42</sup>.

Le gouvernement Erdogan et l'AKP ont mené jusqu'en 2007 une diplomatie centrée sur le rapprochement avec l'Europe. Or à partir de 2009, et sous l'égide d'Ahmet Davutoglu, la diplomatie turque a commencé à se tourner vers ses pays voisins du Moyen-Orient, en menant une politique axée sur quatre points : principe de « zéro problème avec ses voisins », normalisation des relations avec les pays arabes, distanciation avec l'état hébreux, et présence plus importante dans la diplomatie du Moyen-Orient<sup>43</sup>. Avec sa doctrine de « profondeur stratégique », la Turquie ne se voit donc plus comme un simple état périphérique, mais plutôt comme un « état clef »<sup>44</sup> (« *pivotal state* ») qui pourra installer son influence et

---

41 MALHURET Claude, HAUT Claude, AÏCHI Leila, « La Turquie : une relation complexe mais incontournable », Sénat.fr.

42 SCHMID Dorothée, « Turquie : un acteur stratégique de poids », 9 juillet 2022.

43 Ibid.

44 ÖZTÜRK, Asiye. « Les fonctions géostratégiques de la Turquie en Asie antérieure », Outre-Terre, vol. no 16, no. 3, 2006, pp. 273-286.

garantir une certaine stabilité dans la région. Cette idéologie veut donc que la Turquie joue un rôle de « pays central »<sup>45</sup>.

La stratégie diplomatique de la Turquie utilise également le concept de « Mavi Vatan », « Patrie bleue », qui a vu le jour dans la marine turque. Tout commence lorsque l'état chypriote est en pleins processus de revendication et de délimitation de sa zone économique exclusive (ZEE)<sup>46</sup>. Pour ce faire, les autorités chypriotes se basent sur la Convention des Nations-Unies sur les droits de la mer, qu'on appelle « Montego Bay ». Par la suite, deux géographes de l'Université de Séville rédigent un article sur les frontières maritimes de l'Union Européenne (UE), accompagné d'une carte retraçant les différents ZEE des états-membres.

Mais les autorités turques, et plus particulièrement les militaires, ne sont pas d'accord avec la délimitation réalisée. Ainsi, lors d'un colloque de l'armée turque, l'amiral Cem Gürdeniz recommande à la Turquie, – qui ne reconnaît pas la convention onusienne – de défendre une zone beaucoup plus large qu'il a nommée « Mavi Vatan ». Cette doctrine est basée sur la revendication d'un large territoire maritime. En effet, les architectes de ce concept donnent une grande importance à la mer dans les questions géopolitiques actuelles. Le « Mavi Vatan » s'applique à la situation en Méditerranée orientale, de par le fait que la Turquie rejette les revendications grecques et chypriotes en Méditerranée. Cette doctrine est donc « le nom de la zone d'intérêts et de juridiction [turques] sur les eaux douces et salées situées entre les 25° et 45° méridiens est et les 33° et 43° parallèles nord »<sup>47</sup>.

Cependant, le « Mavi Vatan » est perçu comme une doctrine de nationalistes, car ces artisans sont très critiques sur la manière de concilier la religion et la politique voire même la diplomatie. Or, on constate que le président Erdogan a fait de ce concept un des fondements de la diplomatie. Ce rapprochement avec cette doctrine militaire permet au président de la République de Turquie de renouer avec les militaires (car, dans son projet d'islam politique, on essaye d'écarter au maximum l'armée) et les nationalistes, mais aussi de mettre en évidence les tensions en Méditerranée orientale<sup>48</sup>.

---

45 Ibid.

46 DENIZEAU Aurélien « Mavi Vatan, la « Patrie bleue » Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », Institut français des relations internationales, 2021, pp.1-32.

47 GÜRDENİZ, Cem, « What Is the Blue Homeland in the 21st Century? », United World, 31 juillet 2020.

48 Ibid.

### 4.3. Contextualisation générale des relations franco-turques

Nous n'avons pas la prétention de considérer que nous allons élaborer une liste exhaustive des événements qui définissent les rapports franco-turcs. De ce fait, notre démarche cherche à mettre en lumière les connexions qui existent entre la France et la Turquie. Nous avons alors élaboré, grâce à des dates-clés, une chronologie historique de ces relations qui s'arrêtent au conflit en Méditerranée orientale.

Commençons par le traité de Sèvres, signé le 10 août 1920, lors de la défaite de l'Empire ottoman face aux occidentaux. « Les provinces arabes passent sous tutelle britannique (Palestine, Transjordanie, Irak) et française (Syrie, Liban). Le territoire restant est divisé en zones d'influence entre occupants : France, Italie et Grèce. [...] Et les finances et l'administration turques passent sous contrôle anglo-franco-italien »<sup>49</sup>. Ce traité démantèle l'Empire de toute part, et fait naître à la fois un sentiment d'humiliation mais aussi un nationalisme encore très vif aujourd'hui chez les Turcs. Ensuite, vient le traité de Lausanne, qui fut signé trois ans après le traité de Sèvres, soit le 24 juillet 1923. Ce nouvel accord fait suite à l'émergence et l'amplification du sentiment de nationalisme exacerbé par Mustafa Kemal Atatürk – considéré comme le père fondateur de la République de Turquie<sup>50</sup> –, qui juge le traité de Sèvres « inacceptable » par les Turcs. Le traité de Lausanne va alors reconnaître la légitimité et l'indépendance de la Turquie.

Donc, lorsque Mustafa Kemal Atatürk arrive au pouvoir, il met en place ce qu'on peut percevoir comme une politique tournée vers l'Occident. Pendant la période où il se trouvait à la tête de la République de Turquie, Atatürk s'est en effet donné comme mission de permettre à son pays de « faire partie de la famille des nations civilisées »<sup>51</sup>. L'appellation « être civilisé » fait ainsi référence au fait de transformer l'État en se calquant au modèle européen, comme l'illustrent les « six flèches » – « nationalisme, populisme,

---

49 SCHMID Dorothée, « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, Vol. , No. 1, 2014, pp.201-202.

50 SCHMID Dorothée, « Turquie : du kémalisme au néo-ottomanisme », *l'Ifri dans les médias*, 14 février 2017, disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/turquie-kemalisme-neo-ottomanisme>, (consulté le 29 juin 2022).

51 GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle. De la question d'Orient à la question d'Occident », *Confluences Méditerranée*, Vol.1, N.2, p. 29-39.

républicanisme, réformisme, étatismisme et laïcité »<sup>52</sup> – figurant sur l’emblème de son parti. De ces « six flèches », deux piliers sont mis en évidence : le nationalisme et le laïcisme. Ce dernier fait penser au concept utilisé par la France, mais à une nuance près : l’État n’est pas séparé de la religion, il la dirige. De plus, il existe à l’époque une Direction des Affaires religieuses, organisation reliée au premier ministre dont le but est la diffusion de la religion dans les pays européens. Mustafa Kemal Atatürk érige alors en 1934 la basilique byzantine Sainte-Sophie en musée, comme signe d’ouverture à l’Europe. Ce sujet a d’ailleurs fait débat dans la sphère internationale (UNESCO, UE, Russie et Grèce ont exprimé leur mécontentement) et, en 2020, Erdogan en refait une mosquée<sup>53</sup>.

L’avenement de l’AKP (Adalet ve Kalkınma Partisi, traduction de Parti pour la justice et le développement), à lieu lors de sa victoire aux élections de 2002. Cette dernière a entrepris une nouvelle politique bien loin de ce que prônait l’idéologie kémaliste mais plus proche de celle du néo-ottomanisme. Cette nouvelle politique s’articule autour de trois projets : des réformes économiques, militaires et religieuses (où la religion se retrouve au cœur de la politique). Cependant, lors de la guerre en Syrie, la France adopte une « position favorable » concernant les combattants kurdes de Syrie, que l’AKP considère pourtant comme terroristes<sup>54</sup>. En 2001, c’est l’incompréhension entre la France et la Turquie, ce qui va entraîner le déclin des relations entre ces deux puissances<sup>55</sup>. Plus précisément, le Parlement français adopte une loi qui reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915<sup>56</sup>. De plus, l’adhésion de la Turquie à l’Union européenne (UE) est bloquée en 2007 par la France et l’Allemagne<sup>57</sup>. En effet, Ankara est devenu officiellement candidate en 1999. Les négociations d’adhésion avaient débuté le 3 octobre 2005. Et depuis 2019, elles sont au “point mort”, selon le Conseil de l’UE<sup>58</sup>. Par la suite, échoue en juillet 2016 un coup

---

52 Ibid.

53 DESORGUES Pierre (entretien avec Jean Marcou) : « En Turquie, le projet "néo-ottoman" du président Erdoğan veut-il effacer l’héritage d’Atatürk ? » TV5 Monde, 24 décembre 2021, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/info/en-turquie-le-projet-neo-ottoman-du-president-erdogan-veut-il-effacer-l-heritage-d-ataturk>, (consulté le 18 mars 2022).

54 BROSSEAU Anaïs, « Le soutien français aux Kurdes irrite la Turquie », La Croix, le 3 mars 2018, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/Le-soutien-francais-Kurdes-irrite-Turquie-2018-03-30-1200928062>, (consulté le 18 mars 2022).

55 BILLION Didier, « France - Turquie : entre tensions et normalisations... De la difficulté de parvenir à une relation apaisée », Confluences Méditerranée, Vol. 96, No. 1, 2016, pp. 71-83.

56 Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915. (Journal officiel de la République française 30 janvier 2001).

57 LEDROIT Valentin, « Adhésion de la Turquie à l’Union européenne : où en est-on ? », Tout l’Europe, 6 avril 2021, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/adhesion-de-la-turquie-a-l-union-europeenne-ou-en-est-on/>, (consulté le 18 mars 2022).

58 LEQUEUX Vincent, « Turquie, Albanie, Macédoine du Nord... : où en sont les pays candidats à l’élargissement ? », Tout l’Europe, 21 juillet 2022, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/turquie-albanie-macedoine-du-nord-ou-en-sont-les-pays-candidats-a-l-elandissement/>, (consulté le 10 août 2022).

d'État en Turquie<sup>59</sup>, ce qui augmente le mécontentement d'Erdogan à l'égard des Occidentaux et de ses alliés de l'OTAN, dont la France. La même année, la Turquie opère une « instrumentalisation » politique du flux migratoire à l'encontre de l'Union Européenne<sup>60</sup>. Recep Tayyip Erdoğan a été, de 2003 à 2014, premier ministre et, depuis 2014, président de la république de Turquie. Sa politique repose sur deux axes qui sont la souveraineté nationale et le respect de la morale<sup>61</sup>. Dès lors, son projet politique engendre des tensions avec les Occidentaux et notamment la France, comme susmentionné. En 2017, on évoque une possible ingérence de la Turquie dans les législatives françaises<sup>62</sup>.

Le manifeste de Philippe Val en 2018 amplifie la distinction entre les idéologies et les croyances. Dans ce manifeste, il est demandé que « les versets du Coran appelant au meurtre et au châtement des juifs, des chrétiens et des incroyants soient frappés de caducité par les autorités théologiques ». Signé par des personnalités françaises, ce dernier est jugé « abject » par Ankara<sup>63</sup>. L'année 2019 est quant à elle marquée par la réaction de la Turquie contre un projet de loi français qui consiste à interdire les signes ostentatoires religieux lors des sorties scolaires<sup>64</sup>. Toujours cette même année, la Turquie fait l'acquisition de missiles antiaériens russes S-400<sup>65</sup>. Cet achat traduit le comportement changeant de la Turquie envers la Russie, tantôt amie, tantôt ennemie, afin de consolider sa position sur l'échiquier international<sup>66</sup>. En juin 2020, aux abords de la Libye, un navire français qui était sous le commandement de

---

59 JÉGO Marie et SEMO Marc Semo : « En Turquie, chronique d'un coup d'Etat raté », Le Monde, 26 juillet 2016, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/07/25/en-turquie-chronique-d-un-coup-d-etat-rate\\_4974167\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/07/25/en-turquie-chronique-d-un-coup-d-etat-rate_4974167_3214.html), (consulté 18 mars 2022).

60 GAZEAU William, « Quand les migrants servent 'd'arme' diplomatique », La Croix, 18 août 2021, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Quand-migrants-servent-d-arme-diplomatique-2021-08-18-1201171206>, (consulté le 18 mars 2022).

61 BOUQUET Olivier, « Néo-ottomanisme et « erdoganisme » : comprendre la Turquie du XXI siècle », Areion 24 news, 21 juillet 2021, disponible sur : <https://www.areion24.news/2021/07/21/neo-ottomanisme-et-erdoganisme-comprendre-la-turquie-du-xxie-siecle/>, (consulté le 18 mars 2022).

62 BRELET Amaury, « [Enquête] Quand Erdogan fait campagne en France », Valeurs actuelles, 25 juin 2018, disponible sur : <https://www.valeursactuelles.com/politique/enquete-quand-erdogan-fait-campagne-en-france>, (consulté le 18 mars 2022)

63 AGENCE FRANCE PRESSE, « Manifeste contre le nouvel antisémitisme : le président turc Erdogan qualifie le texte d'« abject » », Le Parisien, 18 mai 2018, disponible sur : <https://www.leparisien.fr/international/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-le-president-turc-erdogan-qualifie-le-texte-d-abject-08-05-2018-7704960.php>, (consulté le 18 mars 2022).

64 BULANT Jeanne, « Port du voile lors des sorties scolaires : la Turquie condamne le vote du Sénat français », BFMTV, 1 novembre 2019, disponible sur : [https://www.bfmtv.com/international/port-du-voile-lors-des-sorties-scolaires-la-turquie-condamne-le-vote-du-senat-francais\\_AN-201910310082.html](https://www.bfmtv.com/international/port-du-voile-lors-des-sorties-scolaires-la-turquie-condamne-le-vote-du-senat-francais_AN-201910310082.html), (consulté le 18 mars 2022).

65 France 24, « Les États-Unis sanctionnent la Turquie pour l'achat de missiles russes S-400 », France 24, 14 décembre 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/amériques/20201214-les-etats-unis-sanctionnent-la-turquie-pour-l-achat-de-missiles-russes-s-400>, consulté le (18 mars 2022).

66 FONTENOY Stéphanie, « Hamit Bozarslan: 'La Turquie pourrait changer d'alliance pour se rallier à la Russie contre l'Occident' », entretien, L'Écho, 22 décembre 2019, disponible sur : <https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/hamit-bozarslan-la-turquie-pourrait-changer-d-alliance-pour-se-rallier-a-la-russie-contre-l-occident/10193201.html>, (consulté le 18 mars 2022).

l'OTAN fut visé par les radars de tirs d'un navire turc<sup>67</sup>, comme mentionné précédemment. Paris dénonce le fait qu'Ankara achemine des armes en Libye. D'août à septembre 2020, un navire sismique turc sonde les fonds marins d'un territoire revendiqué par la Grèce. Cette situation ravive alors les tensions déjà existantes dans la région de la Méditerranée orientale. Afin de répondre aux Turcs, la Grèce achète alors à la France des rafales et des frégates, ce qui attise davantage le conflit entre la Turquie et la France<sup>68</sup>.

### III. CADRE THÉORIE

#### 1. Le réalisme

Le réalisme, théorie des relations internationales, est devenu dominant au cours du XX<sup>e</sup> siècle, à la suite d'innombrables conflits locaux et internationaux, comme les deux Guerres mondiales et la guerre froide<sup>69</sup>. Cependant, son existence remonte à l'Antiquité (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Thucydide analysait déjà, dans *L'Histoire de la guerre du Péloponnèse*, les liens entre États au départ du pouvoir et des rapports de force qu'ils nourrissent entre eux<sup>70</sup>. Cette approche ne peut donc se concevoir qu'à travers les intérêts égoïstes des États sur la scène internationale. Scène considérée comme anarchique et dans laquelle les acteurs, entendus ici comme étant les pays, sont pensés rationnels et agissant dans le but d'atteindre la puissance<sup>71</sup> – définie par Raymond Aron comme « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités »<sup>72</sup> – car voulant maximiser leurs forces politiques et militaires afin de survivre dans un contexte de guerre latente<sup>73</sup>. Quant à l'État, il est défini par les Traités de Westphalie (1648) comme étant « une unité sociopolitique souveraine et autonome qui possède et qui gère un territoire défini »<sup>74</sup>, traités dont résulte le « paradigme de Westphalie. Ce dernier présente qu' : « une société d'États territorialement souverains et politiquement indépendant »<sup>75</sup>, élément dont on devra tenir compte dans l'analyse de notre cas d'étude. Ce

---

67 GUIBERT Nathalie, « L'escalade se poursuit entre la France et la Turquie », *Le Monde*, 2 juillet 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/07/01/l-escalade-se-poursuit-entre-paris-et-ankara\\_6044870\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/07/01/l-escalade-se-poursuit-entre-paris-et-ankara_6044870_3210.html), (consulté le 18 mars 2022).

68 « La Grèce signe l'achat à la France de six Rafale et de trois frégates », *France24*.

69 BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 5e édition, 2015, p. 27.

70 TELÒ Mario, *Relations internationales : Une perspective européenne*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2013, p. 51.

71 ÉTHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, chap.1.

72 Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, 1962, pp.16-17.

73 Ibid.

74 TELÒ Mario, *Relations internationales : Une perspective européenne*, Éditions de l'université de Bruxelles, 3e édition, 2013, p. 52

75 TELÒ Mario, *Relations internationales : Une perspective européenne*, op.cit., p.23.

paradigme souligne deux types de souveraineté : la souveraineté interne, entendue comme un « système stato-centrique [...] (contrôle du territoire, centralisation administrative, fiscale, de l'ordre public), et la souveraineté externe des États ainsi que sur leurs relations réciproque »<sup>76</sup>, qui serait alors elle, basée sur le principe d'égalité des États sur le théâtre international et sur l'idée d'indépendance des États<sup>77</sup>.

Le réalisme, école de pensée qualifiée de pessimiste, étudie ainsi les relations entre les États au regard du concept de rivalité, qui sera d'ailleurs expliqué dans la suite de ce travail.

## 2. Le réalisme offensif

Il ne s'agit pas de fournir une analyse approfondie du réalisme offensif, mais plutôt d'indiquer les concepts essentiels de cette approche en vue de les mobiliser comme outils conceptuels dans le cadre de cette recherche.

John Mearsheimer a avancé cinq postulats<sup>78</sup> dans son développement du réalisme offensif, qui contribuent à construire cette approche. Le premier postulat souligne que les relations internationales sont basées sur l'anarchie, système dans lequel les États se développent et évoluent. La raison est qu'il y a aucune autorité mondiale supérieure à la souveraineté des États, dans lesquels l'ensemble des pays seraient fédérés. Dès lors, chaque acteur étatique serait conduit à assurer sa survie sur l'échiquier international, élément fondant le deuxième postulat. Pour cette école de pensée, les autres États considérés comme rivaux disposeraient de la volonté et de la capacité de les attaquer. L'acteur étatique serait donc dans l'obligation d'instaurer une force militaire capable de défaire les menaces et potentiels dangers – il s'agit là du troisième postulat. Il y a donc une certaine méfiance réciproque qui s'installe, puisque les intentions des autres ne sont pas claires, ce qui explique alors que la sécurité devienne un enjeu central pour éviter l'annihilation de l'État concerné. Le quatrième postulat, quant à lui, avance que pour maximiser sa puissance et valoriser ses intérêts, le calcul coût/bénéfice est la norme. Les États déterminent donc leurs actions par rapport à l'évaluation des aptitudes stratégiques des autres protagonistes en tenant compte de ses forces. Car à l'instar du

---

76 Ibid.

77 BEHRENDT Christian, BOUHON Frederic, Introduction à la théorie générale de l'Etat – Manuel, 3ème édition, Bruxelles, Larcier, 2009, Coll. Faculté de droit de l'Université de Liège, p. 108.

78 MEARSHEIMER John, The Tragedy of Great Power Politics, New-York, Norton, 2001, pp.30-31.

réalisme classique, les acteurs étatique sont considérés comme rationnels – c’est ce que souligne le cinquième postulat.

### 2.1. Le concept de « *balance of power* »

Le concept de « *balance of power* » renvoie au fait qu’un État a trois choix : le premier est d’être conquis, le deuxième est de conquérir par la force, et le dernier est de respecter l’équilibre des forces. Dans le cas de la Turquie, les faits énoncés *supra* parlent d’eux-mêmes : elle se place sur le deuxième axe, c’est-à-dire celui de conquérir par la force. Citons, à titre d’exemples, le conflit au Haut-Karabagh<sup>79</sup> ou l’usage du « *soft power* »<sup>80</sup> au niveau régional (au Moyen-Orient, dans les Balkans ou encore en Afrique<sup>81</sup>), c’est-à-dire la recherche de l’élargissement de la sphère d’influence et la volonté de devenir une puissance à échelle internationale<sup>82</sup>. Nous ne faisons que l’évoquer ici, car ce n’est pas le sujet dont traite ce mémoire. Mais le faire permet une meilleure compréhension du rôle joué par Ankara dans les relations internationales et contribue à mieux cerner le positionnement de la France par rapport à l’État turc.

Quant à Paris, nous l’avons placé sur le troisième axe, celui de respecter l’équilibre des forces. En effet, les puissances moyennes vont avoir moins tendance à déséquilibrer l’ordre mondial, et ce afin de conserver la stabilité du système international<sup>83</sup>. De plus, lorsqu’on analyse l’histoire de la politique étrangère française, celle-ci semble conduire vers la volonté d’écarter tout risque d’arrivée d’une puissance hégémonique en Europe<sup>84</sup>. « Hégémonie » est entendu ici au sens d’Ernest Renan, à savoir la domination et la conquête souveraine d’un État, d’un pays sur les autres groupes nationaux ou sociaux qui « [...] ont cherché à exercer

---

79 HOFFNER Anne-Bénédicte, « Haut-Karabakh, les cartes pour comprendre le conflit », La Croix, 14 octobre 2020, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Haut-Karabakh-cartes-comprendre-conflit-2020-10-14-1201119412> (consulté le 16 novembre 2020).

80 NYE Joseph, « Soft Power », Foreign Policy, n° 80, automne 1990, p. 153-171. Le soft power ou puissance douce ou encore pouvoir de séduction est un concept développé par Joseph Nye : il apparaît dans le contexte de la guerre froide (1990). Il consiste pour un pays à acquérir ce qu’il souhaite, sans contrainte, ni force. Pour y parvenir, un État userait les ressources de pouvoir intangibles comme la culture, l’idéologie et les institutions et non plus la force militaire ou encore économique.

81 TAYLOR Alice, « La Turquie intensifie ses efforts en matière de ‘soft power’ mais néglige les questions intérieures », Euractiv, 7 janvier 2022, disponible sur : <https://www.euractiv.fr/section/monde/news/la-turquie-intensifie-ses-efforts-en-matiere-de-%E2%80%89soft-power%E2%80%89mais-neglige-les-questions-interieures/> (consulté le 10 mars 2022).

82 Reportage Sputnik France : « Haut-Karabakh : Erdogan, un ‘ opportuniste ’ dans le pré carré russe ? », disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=06s-99vLuZ4>, (visionné le 1er novembre 2020).

83 FLEMES Daniel, « Emerging Middle Powers’ Soft Balancing Strategy : State and Perspectives of the IBSA Dialogue Forum », in GIGA Working papers, n°57, 2007.

84 MOTIN Dylan, « Le réalisme offensif et la politique étrangère français : un franc succès ? », Décryptage, Les jeunes IHEDN, 22 février 2022, disponible sur : [https://www.jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2022/02/LJI\\_DECRYPTAGE\\_Réalisme-Offensif-Politique-Étrangère-Française-Franc-Succès\\_Dylan-MOTIN\\_22022022.pdf](https://www.jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2022/02/LJI_DECRYPTAGE_Réalisme-Offensif-Politique-Étrangère-Française-Franc-Succès_Dylan-MOTIN_22022022.pdf), (consulté le 10 mars 2022).

une hégémonie sur les autres [...] »<sup>85</sup>. Ce désir de la France d'empêcher la survenance d'un hégémon pourrait alors expliquer la détermination à apporter son appui dans le dossier de la Méditerranée orientale, et plus précisément en Grèce. Le samedi 9 octobre 2021, Patrick Maisonnave, ambassadeur de France en Grèce, déclare d'ailleurs dans une tribune pour le quotidien *TO VIMA* : « le partenariat stratégique en matière de sécurité et défense ouvre un nouveau chapitre de la relation franco-grecque [...] Nos positions – déjà très proches sur les enjeux de sécurité en Méditerranée et sur l'avenir de l'Europe – seront mieux coordonnées, et notre solidarité en cas d'agression sera plus effective »<sup>86</sup>. Athènes et Paris renforcent donc leur alliance pour la sécurité, d'abord de cette zone, ensuite du continent européen, et, en maintenant l'équilibre tel qu'il est, la France assure sa survie. Dylan Motin souligne que « [...] l'échelle régionale de la politique internationale est la plus essentielle (l'Europe pour la France) [...] »<sup>87</sup>. Pour résumer, ce partenariat peut être traduit comme étant le moyen d'empêcher Ankara d'étendre sa sphère d'influence et de contrôler une partie de la zone maritime grecque<sup>88</sup>, ce qui conduirait à diminuer sa puissance régionale et, plus largement, internationale.

La notion de « *balance of power* »<sup>89</sup> fait écho à des pays qui disposent de capacités équivalentes, ce qui conduit à une balance entre les pôles de puissance. Par ailleurs, Kenneth Waltz avance que deux équilibres sont à distinguer : l'équilibre interne, « *internal balancing* »<sup>90</sup>, à savoir une augmentation des forces militaires de l'État par lui-même, ainsi que l'équilibre externe, « *external balancing* »<sup>91</sup>, qui représente la recherche d'alliés. Ces deux éléments sont donc à prendre en compte également pour la France, si elle recherche effectivement cet équilibre. En effet, à travers un partenariat stratégique en matière de sécurité et défense avec Athènes, Paris a renforcé ses alliances et a contribué à l'actualisation du réarmement de la Grèce. À cet égard, le 24 mars 2022, Florence Parly, ancienne Ministre des Armées de France, twittait : « La France est fière de contribuer au renforcement de la sécurité grecque. La Grèce acquiert aujourd'hui 3 FDI et 6 Rafale supplémentaires, qui

---

85 Renan Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation? », Conférence faite en Sorbonne, 1882.

86 MAISONNAVE Patrick, « France-Grèce : le choix historique d'une alliance renforcée », Consulat général de France à Thessalonique - Services consulaires du nord de la Grèce, 9 octobre 2021, disponible sur : <https://gr.ambafrance.org/France-Grece-le-choix-historique-d-une-alliance-renforcee-11886>, (consulté le 10 mars 2022).

87 MOTIN Dylan, « Le réalisme offensif et la politique étrangère française : un franc succès ? », op.cit.

88 REY-SAHIN Sevin, « L'île de Kastellorizo, victime collatérale des tensions entre la Grèce et la Turquie », *Le Monde*, 26 août 2020, disponible sur [https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/08/26/1-ile-de-kastellorizo-victime-collaterale-des-tensions-entre-la-grece-et-la-turquie\\_6049976\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/08/26/1-ile-de-kastellorizo-victime-collaterale-des-tensions-entre-la-grece-et-la-turquie_6049976_4500055.html), (consulté le 5 avril 2021).

89 WALTZ Kenneth, *Theory of International Politics*, Boston, Addison-Wesley, 1979, p.118.

90Ibid.

91 Ibid.

s'ajoutent aux 18 Rafale déjà commandés »<sup>92</sup>. Pour Élise Vincent, journaliste française chargée des questions de défense au journal *Le Monde*, il s'agit d'une triple réussite pour la France, « à la fois industrielle, diplomatique et stratégique »<sup>93</sup>.

De plus, John Mearsheimer souligne qu'« une grande puissance défendra l'équilibre des pouvoirs lorsque le changement imminent favorise un autre État [ici la France], et elle tentera de miner l'équilibre lorsque la direction du changement est en sa faveur [ici, la Turquie] »<sup>94</sup>. Cette volonté de maintenir ou de nuire à l'équilibre est motivée par le désir de prendre la position qui est considérée comme la plus sûre du système pour survivre.

## 2.2. Le concept de rivalité

Nous allons nous intéresser au modèle de rivalité présenté dans les travaux de Renaud Egreteau et que ce dernier a appliqué aux relations sino-indiennes<sup>95</sup>. Ce dernier souligne que le terme de rivalité est souvent lié à l'idée de compétition, mais qu'une nuance existe pourtant entre ces notions. Le concept de rivalité semblerait être attaché à un « un caractère fortement hostile, [qui conduirait les deux États] ' concurrents ' [à entrer] en ' rivalité ' pour un accès privilégié à des ressources, afin d'acquérir de la puissance et d'établir une position hégémonique vis-à-vis de l'autre. Ce concept semble donc, selon nous, s'inscrire parfaitement dans l'approche réaliste (ou néoréaliste) »<sup>96</sup>.

La notion de rivalité au sens d'Egreteau nous donnerait la possibilité de déterminer comment cette dualité – conduite par le sentiment de danger pour les intérêts nationaux – s'est établie, en observant le fondement et les facteurs d'amplification de ce phénomène. Elle nous permettrait également de distinguer les différents faits sur lesquels ces affrontements peuvent aboutir. Il souligne que cela peut être des altercations (militaire) directes entre les protagonistes,

---

92 PARLY Florence, tweet concernant le réarmement grecque par la France, Twitter, disponible sur : [https://twitter.com/florence\\_parly/status/1507071339588370439?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwtterm%5E1507071339588370439%7Ctwgr%5E5117a2ce210bb0b2c39d795e2ce7d31f85692f29%7Ctwcon%5Es1\\_&ref\\_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2Furope%2F20220324-la-grC3A8ce-signe-l-achat-C3A0-la-france-de-six-rafale-et-de-trois-frC3A9gates](https://twitter.com/florence_parly/status/1507071339588370439?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwtterm%5E1507071339588370439%7Ctwgr%5E5117a2ce210bb0b2c39d795e2ce7d31f85692f29%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2Furope%2F20220324-la-grC3A8ce-signe-l-achat-C3A0-la-france-de-six-rafale-et-de-trois-frC3A9gates), (consulté le 16 mai 2022).

93 VINCENT Élise, « Vente de Rafale à la Grèce : une exportation d'armes presque parfaite », *Le Monde – débats*, Union Européenne, 11 mars 2021, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/11/vente-de-rafale-a-la-grece-une-exportation-d-armes-presque-parfaite\\_6072686\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/11/vente-de-rafale-a-la-grece-une-exportation-d-armes-presque-parfaite_6072686_3232.html), (consulté le 16 mars 2021).

94 MEARSHEIMER John, *The Tragedy of Great Power Politics*, op.cit., p.2.

95 EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », *Questions de Recherche*, N°23, 2007, pp. 12-25.

96 EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », op.cit., p.12.

mais que ce n'est pas la seule issue<sup>97</sup>. En d'autres termes, la rivalité a un passé et un futur, comme le souligne William R. Thompson dans « Principal Rivalries »<sup>98</sup>. À cet égard, Jana Jabbour avance, dans « France vs. Turkey in the EastMed a geopolitical rivalry between a "Keeper" of the old order and a challenging emergent power », qu'au vu du comportement de la Turquie en Méditerranée, « le président français Emmanuel Macron a l'ambition de restaurer le pouvoir et le leadership de la France sur la Méditerranée, une zone que Paris considère comme faisant partie de sa sphère d'influence traditionnelle »<sup>99</sup>. Emmanuel Macron veut renouer avec la tradition d'intégration régionale au travers de la Pax Mediterranea<sup>100</sup>, qui fait écho à deux projets d'anciens présidents de la République<sup>101</sup>, à savoir Jacques Chirac et son processus de Barcelone<sup>102</sup>, ainsi que Nicolas Sarkozy et son Union pour la Méditerranée<sup>103</sup>, Macron est donc motivé dans ses ambitions par le comportement turc dans la région.

Plus encore, le concept de rivalité n'exclut pas le fait les pays en poursuite de puissance pour leur survie pourraient avoir recours à des atouts considérables, d'ordre militaires, économiques ou encore diplomatiques. La volonté de se constituer des alliances<sup>104</sup>, et ce même si la concurrence se situe entre les deux pays, fait partie des ressources substantielles que les États peuvent employer. Laura Lale Kabis-Kechrid déclare à cet effet, dans une publication pour l'Institut française des relations internationales : « Paris en est venu à considérer la Turquie avant tout comme un rival géopolitique dont les ambitions et les politiques perturbatrices doivent être freinées et contenues par une ligne européenne plus dure et une coopération accrue avec d'autres acteurs régionaux »<sup>105</sup>.

---

97 Ibid.

98 THOMPSON R. William, « Principal Rivalries », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 39, No. 2, 1995, p.196.

99 JABBOUR Jana, « France vs. Turkey in the EastMed a geopolitical rivalry between a "Keeper" of the old order and a challenging emergent power », Briefing de l'Ifri, Ifri, 6 mai 2021, p.2, disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/jabbour\\_france\\_vs\\_turkey\\_eastmed\\_2021.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/jabbour_france_vs_turkey_eastmed_2021.pdf), (consulté le 16 mars 2022).

100 MACRON Emmanuel, tweet « Pax Mediterranea ! », 10 septembre 2020 sur le réseau social Twitter, disponible sur : [https://twitter.com/EmmanuelMacron/status/1304123664401600513?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwtterm%5E1304123664401600513%7Ctwgr%5Ef62449caa508e58a81f9a444bd04545c01c70429%7Ctwcon%5Es1\\_\\_&ref\\_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Fen%2F20200910-mediterranean-leaders-ready-for-eu-sanctions-on-confrontational-turkey](https://twitter.com/EmmanuelMacron/status/1304123664401600513?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwtterm%5E1304123664401600513%7Ctwgr%5Ef62449caa508e58a81f9a444bd04545c01c70429%7Ctwcon%5Es1__&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Fen%2F20200910-mediterranean-leaders-ready-for-eu-sanctions-on-confrontational-turkey), (consulté le 16 mars 2022).

101 JABBOUR Jana, « France vs. Turkey in the EastMed a geopolitical rivalry between a "Keeper" of the old order and a challenging emergent power », op.cit.

102 CHIRAC Jacques, « Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les priorités du partenariat entre l'Union européenne et les pays du Sud de la Méditerranée », Barcelone, 28 novembre 2005, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/discours/159547-declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-pr>, (consulté le 16 mars 2022).

103 GEISSER Vincent, « L'union pour la Méditerranée (UPM) : réalisme sécuritaire sur fond de lyrisme dialogique », *Migrations Société*, Vol. 120, No. 6, 2008, pp. 3-11.

104 EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », op.cit., p.14-15.

105 KABIS-KECHRID Lale Laura, « Conflicts in the EastMed. From Germany's and France's conflicting strategies

La rivalité est accompagnée de la notion de perception, c'est-à-dire des représentations que l'acteur étatique A a sur l'acteur étatique B, et inversement. Cette construction s'est faite au fil des crises et des tensions déjà survenues entre les deux pays. Dans son discours à l'occasion du Med7<sup>106</sup> en Corse, Macron met en évidence les actions d'Ankara, actions qui ont conduit à un *shift* dans la perception que la France a de la Turquie, ce qui l'a mené à affirmer : « Force est de constater qu'aujourd'hui la Turquie n'est plus un partenaire dans cette région [...]. Nous, Européens, devons être clairs et fermes, avec non pas la Turquie comme nation ou comme peuple mais avec le gouvernement du président Erdogan qui, aujourd'hui, a des comportements inadmissibles »<sup>107</sup>. Il souligne ainsi la cible et la façon dont il perçoit les actes – inadmissibles – dans les différentes régions où Ankara a opéré des manœuvres à l'encontre des valeurs de Paris, comme en Libye ou en Syrie<sup>108</sup>, pour donner un exemple.

L'idée avancée par William R. Thompson est que les protagonistes ont au préalable déterminé qui est « l'ennemi »<sup>109</sup>. Cette idée fait écho au concept de création de l'ennemi de Pierre Conesa – bien que, avant lui, Carl Schmitt, un des précurseurs de la distinction entre l'ami et l'ennemi, affirma que cette dissociation est un paramètre inhérent au champ de la politique<sup>110</sup>. Nous remarquons que la construction de l'ennemi par l'État est un usage qui n'est ni nouveau ni rare et que nombreux pays y recourent déjà. De ce fait, Pierre Conesa souligne que « le discours sur l'État de l'Union de George W. Bush, le 29 janvier 2002, désignant unilatéralement les 'axes du mal' est un exemple contemporain de la production artificielle d'ennemis par la démocratie la plus puissante du monde »<sup>111</sup>. Il met également en lumière huit

---

to a dual approach », Briefing de l'Ifri, Ifri, 3 septembre 2021, p.2, disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/kabis-kechrid\\_conflicts\\_eastmed\\_2021\\_.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/kabis-kechrid_conflicts_eastmed_2021_.pdf), (consulté le 16 mars 2022).

106 BALDI Gabriel : « Qu'est-ce que le MED 7, l'alliance des pays du sud de l'UE qui se réunit ce vendredi », Le Figaro, 14 juin 2019, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/qu-est-ce-que-le-sommet-du-med-7-20190614>, (consulté le 16 mars 2022). Le MED7 : « Composé de sept pays du sud de l'Union européenne (France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Malte et Chypre), le Med 7 (ou EuroMed ou South EU Summit) est une alliance informelle de pays du sud de l'Europe, aux racines latines. Le Med 7 vise à réaliser des projets communs sur diverses thématiques autour de la politique économique, sociale, migratoire ou encore de défense. Les différents sommets permettent également de faire entendre à l'échelle européenne la voix des pays méditerranéens qui représentent près de 40% du PIB global de l'UE. Les membres du Med7 font aussi des déclarations, en amont ou en aval, des sommets réunissant l'ensemble des pays européens pour présenter une ligne commune ».

107 MACRON Emmanuel : « Discours dans le cadre du 7ème Sommet des pays du Sud de l'Union européenne (MED7), Ajaccio, 10 septembre 2020, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=eRQjAFvXuz4>, (consulté le 16 mars 2022).

108 DAOU Marc, « Syrie, Libye, Irak... la Turquie et son armée sur tous les fronts », France 24, 18 juin 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20200618-syrie-libye-irak-la-turquie-et-son-armee-sur-tous-les-fronts>, (consulté le 16 mars 2022).

109 THOMPSON R. William, « Principal Rivalries », op.cit., pp. 200-203.

110 SCHMITT Carl, Théologie politique, traduit de l'allemand par Jean-Louis SCHLEGEL, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 1988, pp. 15-17.

111 CONESA Pierre, « La fabrication de l'ennemi. Réflexions sur un processus stratégique », Revue internationale et stratégique, Vol.4, n°76, 2009, p. 35.

types d'ennemis : l'ennemi proche (pays frontalier), le rival planétaire, l'ennemi intime, l'occupé (défini par l'occupant comme le « barbare »), l'ennemi caché (celui des théories du complot), la guerre du Bien contre le Mal, l'ennemi conceptuel, l'ennemi médiatique<sup>112</sup>. De plus, il ajoute que ces catégories peuvent parfois être confondues dans un même litige. Nous les énumérons seulement ici – la catégorie qui convient à notre cas d'étude, c'est-à-dire : l'ennemi proche (Grèce- Turquie) sera développés *infra*.

À la notion de perception, William R. Thompson ajoute qu'un adversaire aurait des velléités à miner les aspirations, les tactiques, les politiques mises en place pour le long terme, par l'autre État, ce qui fait que « le curseur se déplace [...] du passé vers le futur, les acteurs n'ont alors pas besoin d'un grand nombre de disputes bilatérales passées mais au contraire de visions du futur contradictoires et non réconciliables »<sup>113</sup>. Les déclarations de Macron sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne à Munich le 15 février 2020 démontrent bien cette idée : « [N]ous allons être de plus en plus bousculés par d'autres projets et d'autres valeurs qui émergent [...] Nous avons des puissances régionales qui ne partagent pas nos valeurs mais qui sont dans nos voisinages – la Russie et la Turquie [...]. Il faut avoir une stratégie »<sup>114</sup>. Le président français déplace en effet son regard vers le futur : en établissant au préalable une stratégie contre la Turquie, dont les impératifs géopolitiques et de sécurité sont éloignés de ceux de la France, il est dans une démarche de prévention et de préparation visant à éliminer une menace.

Thompson insiste aussi sur le fait qu'il y a une rivalité de l'ordre du positionnement, c'est-à-dire « des concurrences politiques, idéologiques ou militaires (acquisition de puissance relative par rapport à l'autre) et des rivalités spatiales [...] fondées sur des compétitions autour de territoires, de routes commerciales ou de ressources »<sup>115</sup>. Donc, le concept de rivalité regroupe plusieurs éléments qui permettent d'identifier et d'analyser les relations entre deux États et leurs alliés sur le théâtre régional mais aussi international.

---

112 CONESA Pierre, « La fabrication de l'ennemi dans les démocraties... et quelques autres régimes », AFRI, Vol.12, 2011, disponible sur : <https://www.afri-ct.org/article/la-fabrication-de-l-ennemi-dans/>, (consulté le 15 juillet 2021)

113 EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », op.cit., p.16-17.

114 MACRON Emmanuel, « Déclaration sur politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne », Munich, 15 février 2020, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/273427-emmanuel-macron-15022020-politique-etrangere-de-lunion-europeenne>, (consulté le 16 mars 2022).

115 Ibid.

Passons maintenant aux trois critères inhérents au concept de rivalité comme résumés par Renaud Egreteau<sup>116</sup>. En premier lieu, lorsque l'on parle de rivalité, celle-ci doit être marquée par un certain nombre de tensions entre les protagonistes – sachant que le facteur militaire n'est pas un élément essentiel à la définition des tensions ou des conflits qui surviennent. Il ne s'agit de la dimension critique. Il suffit de se référer à la partie contextualisation de ce travail pour se rendre compte que ce paramètre qu'est la dimension critique est applicable. Entre la France de Macron et la Turquie d'Erdogan, nous pouvons dresser une liste non exhaustive de tensions : le non-respect de l'embargo<sup>117</sup> sur le pétrole et le trafic d'armes à destination de la Libye (Opération Irini)<sup>118</sup> ; l'atteinte à la souveraineté territoriale grecque – comme estimé par Emmanuel Macron dans ses différentes prises de paroles<sup>119</sup> – ; l'offensive contre les alliés de la France en Syrie<sup>120</sup> ; la vente au Niger, zone d'influence de la France, « [...] des drones Bayraktar TB2, mais également [...] des véhicules blindés et l'avion de formation Hürkus, développé par l'entreprise publique Turkish Aerospace »<sup>121</sup> ; l'achat par la Turquie du système de défense aérienne russe S-400, dispositif non compatible « avec les système de l'OTAN dont elle est membre »<sup>122</sup> et allié à la France ; et enfin l'utilisation des migrants comme levier de puissance devant l'Union Européenne (UE)<sup>123</sup>, sachant que la Turquie est considérée comme un inhibiteur dans la crise des migrants<sup>124</sup>, et ce depuis l'accord migratoire du 18 mars 2016 entre Ankara et l'UE<sup>125</sup>. Les différends entre ces deux entités sont donc le résultat d'années de tensions, comme nous allons le voir dans la suite de cette recherche. Combinée à la dimension critique, vient la dimension temporelle de la rivalité : on considère que le conflit a une certaine

---

116 EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », op.cit., p.18-25.

117 France 24 : « Embargo sur les armes contre la Libye : la Turquie remet en cause l'impartialité de la mission européenne », France 24, 19 juin 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20200619-libye-embargo-armes-turquie-critique-mission-europeenne-irini>, (consulté le 16 mars 2022).

118 GROS-VERHEYDE Nicolas, « Un an d'opération pour Irini. Et bilan dont les Européens n'ont pas à rougir », Bruxelles2Pro, 18 mars 2021, disponible sur : <https://club.bruxelles2.eu/2021/03/25/>, (consulté le 20 mars 2021).

119 AGENCE FRANCE PRESSE, « Regain de tensions entre la France et la Turquie en Méditerranée », TV5 Monde, 14 août 2020, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/info/regain-de-tensions-entre-la-france-et-la-turquie-en-mediterranee-371094>, (consulté le 16 mars 2022).

120 France 24 : « Sommet de l'Otan : Macron accuse la Turquie de proximité avec le groupe État islamique », France 24, 3 décembre 2019, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20191203-otan-macron-trump-ei-etat-islamique-turquie-proximite-terrorisme>, (consulté le 16 mars 2022).

121 Courrier international : « Armements. Le Niger va se fournir en drones auprès de la Turquie », Géopolitique – Courrier international, 22 novembre 2021, disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/armements-le-niger-va-se-fournir-en-drones-aupres-de-la-turquie>, (consulté le 16 mars 2022).

122 France 24, « Les États-Unis sanctionnent la Turquie pour l'achat de missiles russes S-400 », op.cit.

123 AGENCE FRANCE PRESSE, « Migrants : Le Drian dénonce un "chantage inacceptable" de la part de la Turquie », Euronews, 4 mars 2020, disponible sur : <https://fr.euronews.com/2020/03/03/migrants-le-chantage-de-la-turquie-sur-l-europe-est-absolument-inacceptable>, (consulté le 16 mars 2022).

124 AGENCE FRANCE PRESSE, « L'UE vient présenter ses demandes à Erdogan BRUXELLES (AFP) », La Libre, 5 avril 2021, disponible sur : <https://www.lalibre.be/international/europe/l-ue-vient-presenter-ses-demandes-a-erdogan-606aaa15d8ad584fa2c75d9b>, (consulté le 6 avril 2021).

125 TUSK Donald, « Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016 », Communiqué de presse Conseil Européen, 18 mars 2016, disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2016/03/17-18/>, (consulté le 16 mars 2021).

longévité, il s'inscrit dans le temps. À titre d'exemple, en ce qui concerne la Turquie et ses liens avec la France, on peut remonter à la période de la Première Guerre mondiale et des deux traités de paix qui ont suivi, à savoir le traité de Sèvres (10 août 1920) et le traité de Lausanne (24 juillet 1923)<sup>126</sup>. Pour rappel, le premier démantèle l'Empire ottoman entre les forces occidentales – française, britannique, grecque, italienne – qui prennent désormais le contrôle financier et militaire de celui-ci ; le second donne la Turquie actuelle, à l'exception de quelques modifications territoriales<sup>127</sup>. Mais le traité de Sèvres a laissé des marques sur les Turcs, le « 'syndrome de Sèvres', à savoir l'obsession de la division territoriale et du complot de l'étranger, qui sous-tend certaines thématiques et représentations géopolitiques turques, toujours actives »<sup>128</sup>. On remarque donc que les rivalités sont très anciennes. De plus, la France va raviver les tensions et provoquer un changement de perception de la Turquie par rapport à la France. En effet, en 2001, un tournant s'opère lorsque la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 perpétré par les Jeunes-Turcs sous l'Empire Ottoman<sup>129</sup> – reconnaissance à laquelle Ankara s'oppose depuis bien des années<sup>130</sup> –, ce qui va contribuer au déclin des relations entre Ankara et Paris. Enfin, la troisième dimension est la dimension psychologique : on a donc ciblé « l'ennemi » et ses ambitions. Qu'elles soient économiques, politiques ou géostratégiques, elles conduisent toutes à la volonté de puissance, alimentée par la maximisation des intérêts à la fois nationaux et vitaux et qui caractérise l'existence d'agendas politiques essentiellement différents.

Dans le cadre de notre recherche, le réalisme offensif et le concept de rivalité, couplé à l'approche de création de l'ennemi, semblent étudier les rapports entre Ankara et Paris sous le prisme des conflits existant entre eux, sur fond de la volonté par l'état d'amplifier ses gains et sa puissance, de rayonner sur la scène régionale et internationale, ainsi que un désir de sécurité dont découle la construction d'alliances avec des États tiers. Mais ces théories atteignent leurs limites lorsqu'il s'agit d'analyser la coopération existante entre la France et la Turquie, concernant l'Union Européenne et au sein de l'OTAN.

---

126 SCHMID Dorothee, « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, Vol., No. 1, 2014, pp.201-202.

127 Ibid.

128 MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'état turc, son armée et l'OANT : ami, allié, non aligné », *La découverte*, Vol.1, N°148, 2013, p.50.

129 BILLION Didier, « France - Turquie : entre tensions et normalisations... De la difficulté de parvenir à une relation apaisée », *Confluences Méditerranée*, 2016, Vol.1, N° 96, p. 71-83.

130 MINASSIAN Gaïdz, « Le dialogue arméno-turc », *Revue internationale et stratégique*, vol.3, n°75, 2009, pp. 47-58.

### 3. Le constructivisme

Il se s'agit pas ici de livrer une étude exhaustive du constructivisme dans les relations internationales, mais d'établir, à l'aide des outils de ce concept, une analyse du volet domestique des rapports entre Paris et Ankara. En effet, des questions d'identité, de croyances religieuses et étatiques sont soulevées. L'objectif est d'avoir une vision d'ensemble et d'observer si les volets interne et externe ont un effet l'un sur l'autre, s'ils s'articulent, et ce afin de répondre à la question de recherche.

Premièrement, il convient de préciser que le constructivisme « ne constitue pas *stricto sensu* une 'théorie' des relations internationales mais plutôt un mouvement culturel vaste regroupant plusieurs approches et intéressant plusieurs disciplines en sciences sociales »<sup>131</sup>, comme l'affirme Mario Telò. Le constructivisme est donc assimilé à une « approche »<sup>132</sup> dont l'usage permettrait l'étude de certaines dynamiques et phénomènes – aussi singulier qu'ils soient – des relations internationales. À titre d'exemple, nous pouvons citer ce que certains chercheurs et politistes appelle la « politique néo-ottomaniste » et l'« erdoganisme » de la Turquie d'Erdogan<sup>133</sup>.

De plus, le constructivisme ne s'apparente pas aux autres paradigmes des relations internationales. Ce dernier se penche sur la notion d'identité qui, selon elle, prime les intérêts. De ce fait, selon cette approche, les croyances, les idéologies, les perceptions subjectives (le sens que l'on donne à quelque chose) dicteraient les actions que les acteurs vont entreprendre sur la scène internationale. Dario Batistella explique qu'« [a]ucune réalité internationale (la nation, les guerres, la construction européenne, etc.) n'existe sans avoir été d'abord formulée au niveau de la pensée, de l'intentionnalité collective ». De ce fait, l'approche constructiviste présente un aspect intersubjectif qui ne peut s'affranchir de l'action humaine.

Alexander Wendt précise trois éléments inhérents au constructivisme : « les États sont les principales unités d'analyse de la théorie politique internationale ; les structures clés du système des États sont intersubjectives, plutôt que matérielles ; les identités et les intérêts des États sont en grande partie construits par ces structures sociales, plutôt que donnés de manière exogène au système par la

---

<sup>131</sup> TELÒ Mario, Relations internationales. Une perspective européenne, op.citp. 133.

<sup>132</sup> RUGGIE, John Gérard, Constructing the World Polity, Londres-New-York, Routledge, p. 34.

<sup>133</sup> SCHMID Dorothée, « Turquie : du kémalisme au néo-ottomanisme », L'Ifri dans les médias, 14 février 2017, disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/turquie-kemalisme-neo-ottomanisme>, (consulté le 18 mars 2022).

nature humaine ou la politique intérieure »<sup>134</sup>. Ces « structures » sont donc construites socialement<sup>135</sup>. Elles évoluent en fonction de l'identité et des conceptions propres aux agents de la scène à la fois régionale et internationale<sup>136</sup>. Donc, les idées, les valeurs et les normes produites au sein de la société sont influencées par les identités des États et donc, par le même processus, celles-ci impactent aussi leurs ambitions, ce qui intervient alors dans la définition des intérêts de l'État et dans la manière de diriger sa politique étrangère<sup>137</sup>.

## IV. ANALYSE

Cette partie aura pour objectif de dresser une observation, quant aux rapports entre Ankara et Paris, en partant du volet domestique pour aller vers le volet mondial des relations internationales. Car nous estimons que c'est cette enchaînement, d'événements, de crises, de tensions portées à la fois par des intérêts nationaux, des fonctionnements régionaux et des politiques étrangères divergentes qui sont le résultat des comportements sur la scène internationale. C'est sur bases des éléments qui ont été présentés précédemment, que nous allons tenter de répondre à trois sous questions, qui nous permettrons, nous l'espérons, d'apporter une explication pertinente quant au positionnement de la France face à la Turquie. Nous trouvons ainsi nécessaire de situer Ankara et Paris dans les théories des relations internationales, avant de passer au cas de la Méditerranée Orientale.

### 1. Le volet domestique qui s'articule au volet international

Si l'on part de l'hypothèse que le volet domestique impact celui qui est international et ce, sous le prisme du constructivisme. Il s'avère alors essentiel de l'évoquer dans ce travail.

Depuis quelques années maintenant, les échanges entre Emmanuel Macron et Recep Tayyip Erdoğan sont très médiatisés et la plupart sont considérés comme étant insultants, provocateur, et avec une volonté d'intimidation, et ce, surtout de la part du président turc à l'égard de son homologue français. Mais l'escalade des tensions entre Paris et Ankara, prend un tournant, un peu plus intime, par le fait qu'ils touchent au volet domestique de la France

---

134 WENDT, Alexander, « Collective Identity Formation and the International State », in *The American Political Science Review*, volume 88, No. 2, June 1994, p. 385.

135 WENDT, Alexander, « The Structure-Agent Problem in International Relations Theory », *International Organization*, volume 41/3, 1987, pp. 335-370.

136 Ibid.

137 Ibid.

et plus particulièrement, l'influence présumé que le président Erdogan exercerait sur la diaspora turque en France.

En effet, le président Macron soulignait en mars 2021, la possibilité d'ingérence de la part de la Turquie sur le territoire français, mais aussi et surtout dans les élections présidentielles française de 2022 et ce, via l'opinion publique<sup>138</sup>. Élection pour laquelle – nous le rappelons – Emmanuel Macron a concouru et gagné. De plus, il est nécessaire de signifier, que ce qui a conduit à de telles considérations de la part de Paris, est le fait que l'Islam est devenu un outil diplomatique pour Ankara, – comme évoqué *supra*. Erkan Toguslu, chercheur à l'Université catholique de Louvain (UCL)<sup>12</sup> précise à cet égard que : « [l]e président Erdogan se présente comme le protecteur de tous les musulmans d'Europe, en mettant l'accent sur les discriminations dont ils font l'objet ». Sous le prisme du constructivisme, qui avance l'idée que les identités, influencent la sélections des intérêts à promouvoir dans les relations internationales, il est intéressant de noter que le Turquie est présenté comme étant un État laïc, alors que seuls les imams de confession sunnite sont employés et payés par celui-ci. Ce qui n'est pas le cas pour leurs homologues d'autres confessions<sup>10</sup>. Ce fait souligne, une déformation dans la façon dont est lu la Turquie d'Erdogan. En effet, cela a tout son intérêt de préciser que les États sont incarnés par celui qui le représente sur la scène globale, c'est-à-dire ici, le chef d'État. Il y a donc une assimilation qui est faite entre l'individu à la tête de l'État et l'État lui-même<sup>139</sup>. C'est donc le reflet de ses idéologies qui sont projeté sur les plans régionaux et internationaux. Bien qu'Emmanuel Macron, semble faire la distinction : « [...] Il n'y a chez moi aucune animosité à l'égard de la Turquie et qu'il y aura toujours un engagement très fort. Il y a un désaccord profond avec le président Erdoğan sur ce qui nous sépare et avec beaucoup de clarté et de respect pour ce qui me concerne, mais il y aura toujours la volonté d'engager un pays et un peuple plus grand que le moment qu'il vit »<sup>140</sup>. Macron dissocie la figure de l'État en la personne d'Erdogan et la population qui compose se pays.

Dans sa volonté de diffusion de la culture « turque » et d'extension de son influence, la Turquie envoie des imams détachés dans les différents pays de l'UE, et notamment en

---

138 MACRON Emmanuel, C dans l'air, « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », op.cit.

139 CHARILLON Frédéric, « Fenêtre sur le monde – La France dans le monde. Frédéric Charillon », op.cit.

140 MACRON Emmanuel, C dans l'air, « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », op.cit.

France<sup>141</sup>. De nouveau, Erkan Toguslu, lors d'un entretien pour La Croix concernant – *Les fermetures de mosquées annoncées le 8 juin par l'Autriche* – confie que : « [l]a période ottomane est très en vogue aujourd'hui chez une grande partie de la population turque [...]. [Elle] est vu comme une sorte de société idéale, un État fort, protecteur de sa population et donc de sa diaspora... Cette image positive est entretenue par tout un discours nationaliste, véhiculé à la fois par les politiques – l'AKP, [...]mais aussi par les médias. Chaque chaîne de télévision a sa série costumée qui contribue à alimenter le rêve ottoman »<sup>142</sup>. Il ajoute que : « il est vrai que Recep Tayyip Erdogan l'utilise avec un talent particulier, en le structurant toujours autour de l'opposition entre 'eux et nous' fonctionnant comme un puissant ressort de mobilisation. Le président turc est avant tout un islamiste populiste et un vrai animal politique »<sup>143</sup>. Ankara, a une réelle emprise idéologique sur sa diaspora dans les territoires européens, ce qui semble être bénéfique pour la continuation de ses intérêts vitaux. Cela peut être compris comme un désir constant de défense des identités et du maintien du rang ou de son amélioration dans l'espace régional ou international. Au vue des actions qu'elle mène, il apparait que la Turquie veut tenter de déséquilibrer l'ordre établi à la fois par l'intérieur du territoire d'un État, ici la France, mais aussi par l'extérieur. La Turquie jouerait donc sur deux niveaux.

Outre ces imams, la présence en France d'une branche d'un groupuscule néo-fasciste, les Loups gris, inquiète les autorités françaises, qui ont demandé sa dissolution en Conseil des ministres. Le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, qualifie les actions de ce dernier de « groupement de faits particulièrement agressif, pour ne pas dire plus »<sup>144</sup>. Ce mouvement, qui vit le jour dans les années 60 sous l'appellation « Foyers idéalistes », défend des idées ultranationalistes ayant pour but de « de rassembler les peuples turcophones au sein d'un même État. Sa particularité est de conjuguer cette idéologie nationaliste avec une identité islamique sunnite », comme l'explique Vincent Eiffling, chercheur associé au Centre d'étude des crises et des conflits internationaux de l'UCL (CECRI)<sup>145</sup>. De plus, ce groupuscule cible la communauté arménienne sur le territoire français. En effet, suite au

---

141 AKGöNül Samim, « Islam turc, islams de Turquie : acteurs et réseaux en Europe », *Politique étrangère*, Vol. , No. 1, 2005, pp. 35-47.

142 TODUSLU Erkan, «Même en Europe, l'islam turc reste très tourné vers le pays d'origine », entretien, *La Croix*, 14 juin 2018, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Religion/Islam/Meme-Europe-lislam-turc-reste-tres-tourne-vers-pays-dorigine-2018-06-14-1200947173>, (consulté le 29 juin 2022).

143 Loc.cit.

144 AGENCE FRANCE PRESSE, « Le gouvernement annonce la dissolution des 'Loups gris', mouvement ultranationaliste turc », *Le Monde*, 2 novembre 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/02/le-gouvernement-annonce-la-dissolution-des-loups-gris-mouvement-ultranationaliste-turc\\_6058211\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/02/le-gouvernement-annonce-la-dissolution-des-loups-gris-mouvement-ultranationaliste-turc_6058211_823448.html), (consulté le 14 juillet 2022).

conflit dans le Haut-Karabakh, le mouvement des loups gris à intensifier ses pressions sur la communauté arménienne de la France<sup>145</sup>. Ce qui est la démonstration de l'enchevêtrement entre le volet domestique et celui qui est international. Ce groupe ultranationaliste est, en opposition radicale avec la vision française qui, pour rappel, a reconnu le génocide arménien de 1915<sup>146</sup>. De plus, Erdogan est présumé associé à ce mouvement<sup>147</sup>, il est soupçonné de leur apporter un soutien et d'être en accord avec leur idéologie. Lors d'événement médiatisé, ce dernier aurait fait en public le signe de ralliement assimilé au Loup gris.<sup>148</sup> Il est donc considéré que la déstabilisation intérieure de l'État français par ce groupuscule, bénéficierait aux ambitions clairement affichés d'Erdogan, d'une puissance qu'aucun autre État ne ralentit dans sa poursuite de prestige mais surtout de puissance qu'on oserait défier.

Le contentieux entre les deux pays arrive à son paroxysme lorsque le professeur d'Histoire-Géographie Samuel Paty est poignardé par un réfugié russe d'origine tchétchène après avoir montré en classe des caricatures de Mahomet. Cet acte a suscité une onde de choc au sein de la population française. D'ailleurs, le président Macron déclare lors de son discours d'hommage à la mémoire de Samuel Paty : « Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins, même si d'autres reculent »<sup>14</sup>. Ce discours n'a pas bien été reçu par son homologue turc, qui déclare à son tour : « Tout ce qu'on peut dire d'un chef d'État qui traite des millions de membres de communautés religieuses différentes de cette manière, c'est : 'allez d'abord faire des examens de santé mentale' »<sup>15</sup>. Il y a donc une sorte de distinction culturelle qui est utilisée pour légitimer la violence structurelle et directe<sup>149</sup>. Nous entendons par culturelle ; la religion, champ de la vie sociale qui tend à diviser. La violence s'exerce alors à travers le langage et aurait dans notre cas, une volonté de stigmatisation, de distinction et de mobilisation<sup>150</sup>. Lorsqu'Erdogan tient ce discours, ce dernier applique une nouvelle fois – comme mentionné *supra* – le mécanisme récurrent donc il fait preuve à presque chaque prise de parole. C'est-à-dire, la distinction entre « l'étranger et le frère », dont l'objectif est de marquer la fissure avec Paris. Cependant, il est intéressant de noter,

---

145 CHAPELLE Jean-François, « La polémique enfle entre Paris et Ankara après la dissolution en France des 'Loups gris' », Le Monde, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/06/la-polemique-enfle-entre-paris-et-ankara-apres-la-dissolution-en-france-des-loups-gris\\_6058731\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/06/la-polemique-enfle-entre-paris-et-ankara-apres-la-dissolution-en-france-des-loups-gris_6058731_3210.html), (consulté le 14 juillet 2022).

146 Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915. (Journal officiel de la République française 30 janvier 2001), op.cit.

147 CHAPELLE Jean-François, « La polémique enfle entre Paris et Ankara après la dissolution en France des 'Loups gris' », op.cit.

148 CHAPELLE Jean-François, « La polémique enfle entre Paris et Ankara après la dissolution en France des 'Loups gris' », op.cit.

149 GALTUNG Johan, " Cultural Violence ", Journal of Peace Research, 1990, vol. 27, n°3, pp.291-305.

150 Ibid.

qu'Emmanuel Macron, est, aussi quant à lui, adepte de cette méthode de communication. Il y a ainsi une dimension identitaire, culturelle forte, qui sous-tend cette dichotomie. De plus, le rejet de l'autre apparaît alors dans les échanges entre ces deux protagonistes. Pour Erdogan, le rejet s'opère au nom de la religion musulmane et du retour au traditionnel, alors que pour Macron c'est sous la justification du respect de la diversité de l'autre, de la liberté, du peuple et de la nation, et du refus de la tyrannie. Donc elle repose sur les valeurs démocratiques.

Ces échanges verbaux, ont eu pour conséquence de creuser encore plus profondément la distance entre ces deux gouvernements. Il y a de la part des politiciens français, de gauche comme de droite un constat quasi unanime quant aux différentes provocations de la part de la Turquie sur la scène intérieure française<sup>151</sup>. Pour eux, Erdogan aurait la volonté de susciter la haine : « Le chef de file des députés LR, Damien Abad, a accusé Recep Tayyip Erdogan de pratiquer 'un amalgame volontaire pour encourager l'islamisme' »<sup>152</sup>, pour ne citer que cet exemple. Suite à ces événements, le président Macron a demandé le retour en France de son ambassadeur posté en Turquie. Élément qui contribue à miner les relations entre ces deux protagonistes.

Un autre point est à relever, déjà en 2017, comme mentionné plus haut dans ce travail, Macron, lors de son entretien pour *L'Orient-Le Jour*, prônait l'idée que les actions d'état devaient être réfléchies eu égard aux Droits de l'Homme. En effet, lorsqu'il est demandé à cet homme d'État français si la diplomatie des Droits de l'Homme doit céder à la défense des intérêts nationaux, celui-ci répond : « Je pense que les deux sont conciliables. Quand Chirac et Villepin défendent le non français à l'intervention irakienne, ils pratiquent une politique des Droits de l'Homme. Mais il s'agit d'une politique responsable qui ne naît pas sous le coup de l'émotion ou de la vengeance. En diplomatie, comme dans les affaires politiques, on doit avoir une morale de l'action ». Ces propos démontrent bien que l'idéologie de la France et du Macron de 2017 sont axés autour de la nation des Droits de l'Homme, qui selon lui, ne doivent pas être brimés au profit de l'intérêt des États. Ce qui semble faire défaut au président turc selon un article d'Amnesty internationale<sup>153</sup>.

---

151 AGENCE FRANCE PRESSE : « Après ses attaques, Erdogan critiqué en France de gauche à droite », Le Point, 25 octobre 2020, disponible sur : [https://www.lepoint.fr/politique/controverse-avec-erdogan-marine-le-pen-appelle-a-durcir-la-reponse-25-10-2020-2397930\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/controverse-avec-erdogan-marine-le-pen-appelle-a-durcir-la-reponse-25-10-2020-2397930_20.php), (consulté le 14 juillet 2022).

152 Ibid.

153 Amnesty internationale : « Turquie », disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/location/europe-and-central-asia/turkey/report-turkey/>, (consulté le 14 juillet 2022).

Ainsi, on peut dégager de cette analyse une forte opposition entre ces deux chefs d'État. Cette opposition traverse le national pour se diriger vers l'international, il y a donc une forte corrélation entre ces deux scènes, l'une impactant l'autre. Il y a deux visions, d'un seul monde et des intérêts divergeant quant à la façon de se projeter sur les scènes globale. De plus, nous avons constaté qu'il y avait dans leur propos, des intentions sous-jacentes au discours. Comme la volonté de ternir l'image de l'adversaire dans la sphère internationale, afin d'obtenir ou d'alimenter le soutien, de différents pays, ou groupe sociaux. S'ajoute à cela, un désir d'alerter sur ce que l'autre représente comme danger, ce qui est plus significatif d'Emmanuel Macron, nous y reviendrons. Nous remarquons qu'il y a une réelle influence qui se produit sur le territoire français, par les biais de la diaspora turque en France et que, celle-ci sert les intérêts du président Erdogan qui tente de décrédibiliser le chef d'État français.

## 2. Paris face à Ankara

Il est maintenant important de situer la Turquie dans les théories des relations internationales, afin de savoir quels éléments composent sa projection dans l'ordre mondial. Ce qui sera analysé au travers des approches étudiées plus haut dans ce travail. L'objectif est de mettre en lumière, ce que peut percevoir la France d'Emmanuel Macron du comportement global d'Ankara, pour permettre ensuite de situer Paris par rapport à cette dernière, et plus précisément par rapport aux actes posés par la Turquie. Il est important de souligner que cette analyse se fait, avec en toile de fond, l'affiliation à l'OTAN qu'elle partage avec Paris. Les éléments de politiques intérieures ne seront pas analysés dans les détails mais seront évoqués, car comme mentionné *supra*, elles s'articulent avec le champ international.

### 2.1. *Comment se positionne la Turquie par rapport aux théories des relations internationales ?*

Prenons, l'événement majeur de la transformation du statut de la basilique Sainte-Sophie d'Istanbul, symbole du kémalisme, de la laïcisation de la Turquie et de l'ouverture

vers le monde<sup>154</sup>. En effet, la basilique est depuis 1934 considéré comme un musée, mais en 2020 le Conseil d'État turc annonce qu'elle redevient une mosquée<sup>155</sup>. Ce qui a suscité des critiques, de la part des acteurs du système internationale. L'Unesco souligne que le site a été classé au patrimoine mondial de l'humanité<sup>156</sup>, l'Union Européenne déclare que c'est une décision regrettable<sup>157</sup> par la voix de son haut représentant – Joseph Borrell. Les États-Unis par le biais du chef de la diplomatie – Mike Pompeo – avait vivement déconseillé le changement du statut de Sainte-Sophie<sup>158</sup>. La France<sup>159</sup>, la Grèce et la Russie évoquent aussi leur mécontentement<sup>160</sup>, car le monument est perçu par ces derniers comme un symbole du pluralisme religieux. Plus encore, cet acte est considéré comme une provocation de la part du président Erdogan.

En effet, la modification du statut de la Basilique à plusieurs objectifs, le premier est d'ordre national et s'adresse au peuple Turc. Dorothee Schmid (chercheuse et spécialiste de la Turquie à Ifri) souligne alors : « On est vraiment au cœur de cette agenda islamo-nationaliste, qu'est l'agenda de Tayyip Erdogan depuis quelques années [...]. Puisqu'il satisfait à la fois son électorat traditionneliste musulman conservateur [...], mais aussi l'électorat nationaliste turc, en soulignant l'aspect de souveraineté de cette décision ». Il a donc un objectif politique qui s'inscrit dans la logique des actions expansionnistes menés par Erdogan. C'est-à-dire, une volonté d'affirmer son idéologie, de bousculer le système international mais aussi de s'ériger en tant que puissance. À cela, Dorothee Schmid ajoute : « il y a un premier message qui est, que l'ordre mondial n'est pas figé et que la Turquie est un acteur qui peut se permettre de le remettre en cause, que les règles peuvent être renégociées au niveau mondial et au niveau multilatéral. [...] Le deuxième message, c'est peut-être que la Turquie aurait un ordre alternatif à proposer et qu'il faut donc écouter le

---

154 DESORGUES Pierre (entretien avec Jean Marcou) : « En Turquie, le projet "néo-ottoman" du président Erdoğan veut-il effacer l'héritage d'Atatürk ? », op.cit.

155 Ibid.

156 Déclaration de l'UNESCO, Sainte Sophie, Istanbul, 10 juillet 2020, disponible sur : <https://fr.unesco.org/news/sainte-sophie-istanbul-declaration-lunesco>, (consulté le 17 juillet 2022).

157 BORRELL Josep, « Déclaration de M. Josep Borrell, haut représentant/vice-président, sur la décision concernant Sainte-Sophie », Déclaration officielle, 10 juillet 2020, disponible sur : [https://www.eeas.europa.eu/eeas/turquie-declaration-de-m-josep-borrell-haut-representant-vice-president-sur-la-decision\\_fr](https://www.eeas.europa.eu/eeas/turquie-declaration-de-m-josep-borrell-haut-representant-vice-president-sur-la-decision_fr), (consulté le 17 juillet 2022).

158 AGENCE FRANCE PRESSE, « Pompeo exhorte Ankara à ne pas convertir l'ex-basilique Sainte-Sophie en mosquée, L'Orient-Le Jour, 1 juillet 2020, disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1224268/pompeo-exhorte-ankara-a-ne-pas-convertir-lex-basilique-sainte-sophie-en-mosquee.html>, (consulté le 17 juillet 2022).

159 AGENCE FRANCE PRESSE et Le Figaro : « Paris «déplore» la conversion en mosquée de l'ex-basilique Saint-Sophie », Le Figaro, 11 juillet 2017, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/paris-deplore-la-conversion-en-mosquee-de-l-ex-basilique-saint-sophie-20200711>, (consulté le 17 juillet 2022).

160 Le Figaro, « La Russie et la Syrie s'entendent pour la construction d'une copie de Sainte-Sophie », Le Figaro, 6 août 2020, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/culture/la-russie-et-la-syrie-s-entendent-pour-la-construction-d-une-copie-de-sainte-sophie-20200806>, (consulté le 17 juillet 2022).

message que les Turcs envoient au monde. Pour les occidentaux, on a le sentiment d'une Turquie qui redevient agressive en cherchant à envoyer un message symbolique, offensif, qui est, celui de rejouer sans cesse la prise d'Istanbul, la conquête de l'empire byzantin ». De plus, la réouverture de Sainte-Sophie désormais en mosquée, était prévu le 24 juillet 2020, ce qui crée un parallélisme marquant avec la date du traité de Lausanne du 24 juillet 1923 – évoqué *supra*. La basilique est donc assimilée à un retour en arrière, avec une volonté politique de restaurer la grandeur et le territoire de la Turquie d'antan. Dorothee Schmid se demande si : « [...] il s'agit d'une nouvelle étape dans un récit complètement révisionniste de l'histoire turque et de l'histoire des relations de la Turquie avec l'Occident » ? Elle ajoute ensuite : « [...] un certain nombre d'analystes estiment que, cette retransformation de Sainte-Sophie en mosquée, amène par la suite une remise en cause du traité de Lausanne, donc de tous les arrangements [...] qui avaient figé la relation entre la République de Turquie et l'Europe et au-delà de l'Europe les États-Unis ». Cette événement symbolique, est vu comme un regain de tension politique mais aussi religieux et territoriale entre la Turquie et les États de la scène internationale. Mais plus spécifiquement avec ses voisins régionaux, comme la Russie et le Grèce. D'ailleurs, la ministre grecque de la Culture, Lina Mendoni a appuyé qu'il s'agissait d'une « provocation envers le monde civilisé »<sup>161</sup>. Erdogan, tient à réaffirmer sa place sur l'échiquier international.

La Turquie bénéficie d'une position mondiale géographiquement stratégique entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. Celle-ci se trouve « au carrefour de plusieurs ensembles et sous-ensembles régionaux, (...). Elle est dans cette région du monde un allié et un instrument indispensable pour la défense de l'OTAN »<sup>162</sup>. Mais aussi pour certains intérêts de l'UE – concernant la question migratoire<sup>163</sup>, qu'elle utilise à son avantage pour arriver à ses fins. Ankara est au centre de la Méditerranée orientale « véritable cordon ombilical énergétique et économique entre Orient et Occident »<sup>164</sup>, qui est donc considéré comme un lieu à multiples intérêts stratégiques, pour un grand nombre d'acteurs du système

---

161 COLLIPOULOU Hélène : « Sainte-Sophie, nouveau motif de tension entre Grèce et Turquie », 13 juillet 2020, Le Devoir, disponible sur : <https://www.ledevoir.com/societe/582332/geopolitique-sainte-sophie-nouveau-motif-de-tension-entre-grece-et-turquie>, (consulté le 17 juillet 2022).

162 DE RAULIN Arnaud, « Rapport final OTAN - Sujet : La Turquie et la Méditerranée orientale », 1999-2000, disponibles sur : <https://www.nato.int/acad/fellow/9800/deraulin.pdf?fbclid=IwAR2qgLcODdeXzzMOyP7BzvU7KmV1mcOBmi5QFrbYiDX8TQN6eRg6U0erUVg> (consulté le 20 avril 2021).

163 « L'UE vient présenter ses demandes à Erdogan BRUXELLES (AFP) », La Libre, 5 avril 2021, disponible sur : <https://www.lalibre.be/international/europe/l-ue-vient-presenter-ses-demandes-a-erdogan-606aaa15d8ad584fa2c75d9b> (consulté le 6 avril 2021).

164 AUSSEUR Philippe et RAZOUX Pierre, « La Méditerranée stratégique, laboratoire de la mondialisation » in La Méditerranée stratégique. Laboratoire de la mondialisation, Revue Défense nationale, N. 822, 2019, p. 11.

internationale. Ce qui la conduit à être plus combative quant à sa politique étrangère. Elle a, comme vu précédemment, un désir de quête territoriale, afin d'assouvir ses besoins énergétiques. Ce sont donc ses intérêts égoïstes qui prédominent sur la scène internationale<sup>165</sup>. C'est ce comportement antagoniste et provocateur, qui conduit ses alliés à se demander s'il s'agit d'un « Ami, allié, non aligné »<sup>166</sup> ou si la Turquie agit selon ses propres diktats dans sa recherche pour devenir un acteur incontournable au niveau régional et international. Ankara comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans ce travail, semble se trouver sur plusieurs fronts, à la fois au Moyen-Orient, en Afrique, dans les Balkans et en Méditerranée Orientale. Elle étend ainsi sa sphère d'influence, en suivant deux principes – explicité *supra*, celui de la profondeur stratégique et le concept de Mavi Vatan qui ont des vocations clairement affichées d'expansionnisme. De plus, elle a plusieurs leviers de puissance qui lui permettent de tirer profit des différentes situations. En effet, à Turquie a depuis longtemps utiliser une « politique de dynamite »<sup>167</sup>, tant sur le théâtre régional qu'internationale. Bien que faisant partie de l'OTAN et étant considéré comme « son pilier oriental »<sup>168</sup>, elle est donc considérée comme nécessaire à ce cadre intergouvernemental.

Le paradigme réaliste (offensif) du phénomène souligne que « la Realpolitik est avant tout une Interessenpolitik »<sup>169</sup>. Ce qui nous amènes à nous interroger sur la situation de la Turquie face aux camp occidental. Ankara définit-elle ses relations et ses alliances comme celle de l'OTAN uniquement sur un calcul coût bénéfice de ses intérêts individuels, qui la conduirait à une position hégémonique dans le système régional ensuite mondiale ? Ce questionnement, demande une nouvelle grille d'analyse dans un ordre multipolaire. Au regard de sa situation diplomatico-militaire régional et international, il semblerait que ce raisonnement soit pertinent. En effet en l'absence de la dichotomie imposé par la guerre froide, l'axe occidental ne lui apporte qu'un soutien de fond. Tout l'intérêt demeure, dans sa capacité à influencer sur les décisions à travers son droit de veto, au sein de l'OTAN par exemple, la volonté est de ce maintenir sous le parapluie nucléaire de l'OTAN. Ainsi, elle

---

165 Ibid.

166 MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'ÉTAT TURC, SON ARMÉE ET L'OTAN : AMI, ALLIÉ, NON ALIGNÉ », La découverte, vol.1, n°148, 2013, 47 p, op., cit.

167 GROS-VERHEYDE Nicolas, « La Turquie mise à l'épreuve avant des étapes positives. Rendez-vous en juin (Sommet) », Bruxelles2Pro, 25 mars 2021, disponible sur : <https://club.bruxelles2.eu/2021/03/25/> (consulté le 26 mars 2021).

168 MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'ÉTAT TURC, SON ARMÉE ET L'OTAN : AMI, ALLIÉ, NON ALIGNÉ », La découverte, vol.1, n°148, 2013, 47 p.

169 VILMER Jean-Baptiste, « Éthique et politique de l'intervention humanitaire armée », Critique internationale, n° 39, 2008, pp.161-182.

veut avoir plusieurs leviers de puissance sur les scènes globale, ce qui caractéristique d'une puissance émergente.

## 2.2. *Comment Paris perçoit Ankara en matière de diplomatie, de sécurité et de défense ?*

Dans son entretien du 23 mars 2021 pour l'émission C dans l'air diffusé sur France 5, comme mentionné dans l'introduction, Emmanuel Macron précisé à l'égard de la Turquie : « [...] Il n'y a chez moi aucune animosité à l'égard de la Turquie et [...]il y aura toujours un engagement très fort. Il y a un désaccord profond avec le président Erdoğan sur ce qui nous sépare et avec beaucoup de clarté et de respect pour ce qui me concerne, mais il y aura toujours la volonté d'engager un pays et un peuple plus grand que le moment qu'il vit ».

Dans son désir de prestige sur la scène international et de maintien de l'équilibre mondial, à travers une coopération renforcée régional mais aussi international, Emmanuel Macron semble être ouvert au dialogue avec la Turquie. Bien qu'il considère qu'Ankara est une menace sur les différentes scènes de conflits qui les oppose, comme nous avons pu le voir dans cette recherche. Mais il s'agit ici d'un dialogue qui impose des conditions, c'est-à-dire que la Turquie cesse ses provocations. Elle qui est souvent considéré comme ne respectant ni ses engagements auprès de ses alliées, ce compris la France, ni le droit international si cher à Paris

Raphaël Chauvancy, officier des troupes de Marines et écrivain nous explique dans son livre intitulé :« *Les nouveaux visages de la guerre : Comment la France doit se préparer aux conflits de demain* », que l'offensive informationnelle dont la Turquie fait preuve se base sur trois principes : le *logos*, le *pathos* et l'*ethos*, à savoir la logique, les émotions et les principes qui définissent la société. Ainsi il différencie trois niveaux et procédés de lutte informationnelle.

Le premier est l'intoxication qui a pour but de créer des informations erronées ; prenons l'exemple d'Ankara qui a signé grâce à l'aide russe, un accord de coopération militaire avec le Niger – qui pour rappel est une zone d'influence française. En effet ces derniers, ont diffusés des informations créées de toute pièce pour discréditer les forces françaises au Sahel ; ce qui a poussé Paris à passer à l'offensive. Florence Parly (ministre des armées) déclarera en 2021 : « [i]l est clair que le Sahel est [...] un enjeu d'influence entre les grandes puissances. Alors

certaines de ces acteurs, dont il faut souligner qu'ils n'y sont pas engagés militairement, cherchent néanmoins à nous concurrencer [...]. Et c'est dans le domaine informationnel que nous voyons se développer cette compétition [...]. Pour citer quelques pays, il y a évidemment la Turquie et il y a la Russie [...]. L'une comme l'autre cherchent à s'imposer, s'infiltrer dans les interstices et toujours à nous discréditer ». La France, se demande par ailleurs à cet égard, si Ankara, ne joue pas un double jeu en s'alliant à la Russie, qui est en opposition totale avec l'axe occidental et l'OTAN, dans sa quête de puissance et plus récemment dans sa guerre contre l'Ukraine. Le doute est semé quant aux actions contradictoire de la Turquie. En un sens, elle condamne l'agression russe en Ukraine mais quant aux sanctions imposées par les autres États, elle s'abstient : « depuis le début de la guerre en Ukraine, Recep Tayyip Erdogan est sur tous les fronts pour asseoir l'importance stratégique de la Turquie dans la région. Sur le front diplomatique, il est l'un des rares dirigeants à parler aux deux belligérants, et s'il a condamné fermement l'agression russe, il n'a pour autant pas voté les sanctions contre le Kremlin »<sup>170</sup>.

Le second niveau, est la désinformation qui consiste à manipuler des données réelles mais partielles en faussant l'interprétation. Le dernier niveau, consiste à persuader en s'appuyant sur des données objectives, dans le but de souligner une construction narrative, en utilisant la logique. De ce fait, la Turquie cherche à dévaloriser la France en la positionnant par exemple comme étant une puissance antimusulmane – comme vu précédemment – afin d'attirer la sympathie des classes minoritaires. Toutefois, contrairement à la Russie, les turcs utilisent une approche agressive, ce qui est considéré comme étant contre-productif. Si la France et certains États membres de l'UE exigent plus de fermeté envers la Turquie suite à la violation du droit international, ce n'est pas le cas de l'Allemagne, comme mentionné *supra*. Bien que Berlin ne cautionne pas l'atteinte à la souveraineté de la Grèce et de Chypre, celle-ci ne désire pas voir Ankara se diriger stratégiquement vers la Russie et la Chine. Cependant la rivalité régionale entre Paris et Ankara s'est internationalisée en Syrie et en Libye, en effet, français et turcs soutiennent deux clans rivaux. En Libye, Paris apporte son soutien au maréchal Haftar qui s'oppose au gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par Ankara et connu pour appliquer un islamisme politique. Ce soutien permettrait à la Turquie de continuer ses forages gaziers dans les zones situées théoriquement dans les espaces maritimes chypriotes et grecs. Afin de

---

170 VÉROT Marie-Pierre : « La guerre en Ukraine a rebattu les cartes et modifié les équilibres géopolitiques. En Turquie, le président Erdogan utilise habilement ce conflit », Franceinfo, 21 juillet 2022, disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/guerre-en-ukraine-recep-tayyip-erdogan-utilise-le-conflit-pour-asseoir-l-importance-strategique-de-la-turquie-dans-la-region\\_5238586.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/guerre-en-ukraine-recep-tayyip-erdogan-utilise-le-conflit-pour-asseoir-l-importance-strategique-de-la-turquie-dans-la-region_5238586.html), (consulté le 1 août 2022).

contre-carrer les projets turcs, la France a apporté son appui militaire à la Grèce en lui vendant 18 avions de combats Rafale.

La Turquie semble être le partenaire instable. C'est là, le reflet qu'elle a pour la France, en effet Ankara est vu comme l'élément perturbateur de la politique étrangère de Paris. La Turquie est vu comme celle qui est conduite par ses intérêt de grandeur, se choisissant des alliés selon le contexte et les circonstances. Bien que partageant une même alliance, les idéologies, les stratégies et les croyances divergent ce qui contribue à les positionner sur des axes opposé. De plus Jean-dominique Merchet, journaliste français spécialisé dans les questions militaires, stratégiques et internationales déclare à propos d'un possible apaisement entre la France et la Turquie : « il a eu des paroles de d'ouverture, [Macron] a d'ailleurs parlé au président Erdoğan. Mais globalement [...] la politique française d'Emmanuel Macron est très dur à l'égard de de la Turquie, politique de confrontation à l'égard de la Turquie. C'est d'ailleurs étonnant »<sup>171</sup>.

### 3. Le cas de la Méditerranée orientale

Le fait est que le conflit en Méditerranée orientale, et plus précisément entre la Grèce et la Turquie – avec comme trame de fond une France qui se veut partenaire d'Athènes et qui renforce son matériel militaire et diplomatique en soutenant cette dernière –, semble être le corollaire des dynamiques plurielles et antagonistes des relations franco-turques.

#### 3.1. Les acteurs au conflit

Dans ce conflit opposant la Grèce et la Turquie dans la Méditerranée orientale, on retrouve différents acteurs. Certains sont internes au conflit, d'autres externes. Ainsi, dans les acteurs directs à ce conflit, on retrouve la Grèce et la Turquie, qui se disputent des zones maritimes dans la Méditerranée. Nous pourrions citer aussi Chypre, dont la délimitation du territoire maritime est aussi contestée par la Turquie. Dans les acteurs externes à ce conflit, nous retrouvons la France, Allemagne et plus largement l'Union Européenne, ainsi que l'OTAN, dans le sens où Ankara est membre de cette dernière.

---

171 MERCHET Jean-Dominique : « C dans l'air, « Erdoğan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », France 5, 23 mars 2021, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=MVtr3r0dq40>, (consulté le 4 août 2022).

### 3.2. Contextualisation du conflit

Depuis quelques années, la Méditerranée orientale est devenue le théâtre de tensions de plus en plus vives entre la Turquie et des États comme la Grèce ou Chypre. Pour ce travail, nous nous sommes concentrée sur les tensions entre Athènes et Ankara. Ainsi, nous allons à présent contextualiser, grâce à des dates-clés, les différents événements qui ont conduit à la situation actuelle.

Le litige gréco-turc est un conflit de longue date, et qui revient de manière récurrente. Selon le concept de la fabrication de l'ennemi de Pierre Conesa, le conflit greco-turc est synonyme de la catégorie de « l'ennemi proche est le pays frontalier » défini comme : « l'ennemi à l'encontre duquel mythologies historiques, cartographiques et géographiques viennent s'ajouter à la pression des militaires en alerte permanente . Le personnel politique use et abuse de ce discours. La guerre se joue à deux, rarement à plus de quatre, sinon cela devient trop compliqué. L'enjeu est un morceau de terre et la guerre une expropriation violente ». En effet, déjà en août 1976, alors que les armées turques et grecques s'entraînent dans la mer Egée, un navire turc commence à y effectuer des recherches. Cela a attisé les tensions, car la Grèce défend sa position : la région de la mer Egée appartient à son plateau continental<sup>172</sup>. Ensuite, dans les années 1987 et 1996, il y a eu le conflit des îles IMIA, qui a vu s'affronter les deux États : la Grèce voulait étendre ses eaux territoriales jusqu'aux deux îles, mais la Turquie ne l'entendait pas ainsi<sup>173</sup>.

En novembre 2019, la Turquie signe avec la Libye un accord bilatéral afin de permettre à Ankara d'étendre son plateau continental jusqu'à rejoindre le plateau continental libyen. Cet accord mentionne un partage des eaux entre les deux pays<sup>174</sup>. Le territoire libyen est considéré par le président Erdogan comme étant : « ces terres où nos ancêtres ont marqué l'histoire ». Il marque ainsi son appartenance à ce pays pour justifier ses actions, en plus d'aider militairement le gouvernement d'accord national (GAN) du premier ministre libyen,

---

172 LAMPRINI, Rori « Crises et conflits dans les relations gréco-turques des années 1974-2000 : l'attitude des socialistes grecs », Open edition journals, pp.49-61.

173 DEKONINK, Basile « L'escalade du conflit entre Grèce et Turquie en quatre questions », les échos, 14 août 2020.

174 JEGO, Marie, « Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce », Le Monde, 10 décembre 2019.

Faïez Sarraj<sup>175</sup> face à l'opposition du Maréchal Haftar, soutenu lui par la France<sup>176</sup>. Le même procédé avait été appliqué par Ankara en Azerbaïdjan, lors du conflit au Nagorny-Karabakh. En effet, les azéris avaient été soutenu par la Turquie, et ce, au nom de différents éléments (historique, culturel, économique, énergétique, militaire) dont une idéologique : « deux États au sein d'une même nation »<sup>177</sup>. Cela se révèle être une récurrence chez le président turc, à cet égard dans le journal *Le Monde*, Marie Jégo et Madjid Zerrouky, écrivent : « Ces points marqués en Libye s'inscrivent dans une posture régionale de la Turquie de plus en plus agressive. Ankara a renforcé son pouvoir de nuisance en Méditerranée en empêchant l'exploration de gaz par des sociétés privées dans les zones contestées. Un tel activisme diplomatico-militaire est conforme à la doctrine « patrie bleue » conçue par les généraux de l'armée turque hostiles à l'OTAN. C'est sur eux qu'Erdogan, le « Grand Turc », s'appuie pour réaliser ses plans, faire de son pays une puissance régionale capable d'imposer son veto tant en Méditerranée orientale que dans la mer Noire et en mer Egée »<sup>178</sup>.

Aussi, le 10 août 2020, la Turquie a lancé une recherche avec l'aide d'un navire, escorté par des bateaux militaires, muni d'une sonde sismique recherches pour trouver des gaziers dans la zone maritime ZEE de la Grèce. À la suite de cette intrusion, la Grèce a mis ses soldats en état d'alerte. Le 12 septembre 2020, la Grèce annonce l'achat d'armes dont notamment des avions de combats français, les rafales.

### 3.3. Qu'est-ce qu'a engendrer ce conflit ? Quelles en sont les enjeux ?

La situation, aujourd'hui, en Méditerranée orientale est la conséquence de plusieurs années de tensions. Dans cette partie, nous allons identifier les différents enjeux dont

Nous avons relevé des enjeux géostratégiques car les différents acteurs, la Grèce et la Turquie se trouve dans une partie de la Méditerranée dans lequel il existe des conflits sur les différentes frontières maritimes ainsi que sur les différents ZEE (zones économiques

---

175 JÉGO Marie et ZERROUKY Madjid, « Libye : les visées turques de Recep Tayyip Erdogan en Tripolitaine », 23 juin 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/23/libye-les-visees-turques-en-tripolitaine\\_6043869\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/23/libye-les-visees-turques-en-tripolitaine_6043869_3212.html), (consulté le 28 juin 2022).

176 HARCHAOUI Jalel : « Libye : 'Le maréchal Haftar est soutenu par des États qui pensent que l'option militaire est une option viable' », entretien, TV5Monde, 22 mai 2019, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/afrique/libye-le-marechal-haftar-est-soutenu-par-des-etats-qui-pensent-que-l-option-militaire-est>, (consulté le 28 juin 2022).

177 YESEVI Cagla Gul et TIFTIKCIGIL Burcu Yavuz, « Turkey-Azerbaïdjan Energy Relations : A Political and Economic Analysis », *International Journal of Energy Economics and Policy*, vol. 5, no. 1, 2015, p 28.

178 JÉGO Marie et ZERROUKY Madjid, « Libye : les visées turques de Recep Tayyip Erdogan en Tripolitaine », op.cit.

exclusives) qui se chevauchent entre elles<sup>179</sup>. Cette situation engendre des tensions puisque la Turquie, qui se trouve dans une zone stratégique où l'on retrouve le détroit de Bosphore et la mer Noire, ne respecte pas les délimitations sous prétexte qu'elle n'a pas signé<sup>180</sup>. La convention Montego Bay (1982)<sup>181</sup> des Nations -unis.

Ensuite, nous retrouvons dans ce conflit des enjeux géo économiques avec le fait que cette partie de la mer Méditerranée est dotée de gisements de gaz. Ce volet économique est un point de discorde entre les différents pays impliqués dans cette crise. Il est à noter que la Grèce a signé un contrat avec Chypre et Israël afin de construire un gazoduc « East Med » qui aurait pour but de transporter du gaz naturel de Chypre et d'Israël en Grèce<sup>182</sup>. Cependant, la Turquie qui a d'importantes dépendances énergétiques et voulait grâce aux gisements se trouvant en Méditerranée devenir « un hub énergétique » dans la région. Ankara s'est donc sentie mise à l'écart et donc a décidé de tourner vers la Russie pour signer un accord pour mettre en place un gazoduc « Turkstream »<sup>183</sup> qui vise à acheminer du gaz en Turquie et en Europe.

Ainsi, au travers de tous ces éléments nous nous rendons compte que l'enjeu qui est plus important et qui cause le plus de tensions dans la région est surtout lié à des conséquences énergétiques.

### 3.4. Quelles Stratégies turcs ?

Dans cette partie, nous allons voir les différentes stratégies qui ont été utilisées par la Turquie afin d'accroître son influence dans la Méditerranée orientale. Dans les paragraphes ci-dessus, nous avons vu que cette partie de la région méditerranéenne comportait des enjeux autant stratégiques qu'économiques.

---

179 KABIS-KECHRID, Laura Lale « Conflicts in the EastMed from Germany's and France's Conflicting Strategies to a Dual Approach », 3 septembre 2021, pp.1-10.

180 Ibid.,

181 « Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », Montego Bay, 10 décembre 1982, disponible sur : [https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg\\_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=_fr) (consulté le 7 avril 2021).

182 SEMON, Adrien ; MAVROMMATIS, Eleni « EastMed ou le contournement de la Turquie – Étude statistique », Nemrod – Enjeux Contemporains de Défense et de Sécurité ,2021.

183 Turkstream Project « Turkstream », disponible sur le site <https://turkstream.info/>, (consulté le 22 juillet 2022).

Ainsi, Ankara veut accroître son territoire dans la région en se réfugiant derrière sa doctrine du « Mavi Vatan », pour étendre son expansion et exercer son influence sur toute la Méditerranée orientale. Nous avons le cas, avec l'accord que la Turquie a passé un accord avec la Libye afin d'élargir sa plaque continentale jusqu'à toucher la plaque continentale de la Libye et ainsi se partager les eaux méditerranéennes entre les deux pays. Cette stratégie va permettre à la Turquie de pouvoir utiliser le gaz présent dans cette zone<sup>184</sup>.

Une autre stratégie de la Turquie est de jouer de l'influence qu'elle a au sein de l'OTAN car, le pays est en termes d'effectif la deuxième puissance de l'organisation<sup>185</sup> et pourrait, selon les Etats-Unis, être le garant de la stabilité au Moyen-Orient après le retrait des troupes américaines. Donc ces raisons font de la Turquie un allié stratégique pour l'instance internationale. Ankara exerce aussi une certaine influence en Allemagne car, le pays est un partenaire économique de Berlin<sup>186</sup>. Cela explique la stratégie de médiation dont l'Allemagne use envers la Turquie.

La communication agressive et virulente aussi une stratégie dont le président Erdogan, notamment avec des attaques personnelles envers le président Macron. Cette communication est utilisée Ankara pour d'une part faire plaisir aux nationalistes turcs et de l'autre comme de l'intimidation envers les autres pays ; c'est le cas avec la Grèce où la Turquie a clairement proféré des menaces : « ils vont comprendre, soit par le langage de la politique et de la diplomatie, soit sur le terrain via d'amères expériences »<sup>187</sup>.

Par conséquent, nous observons ici que, la Turquie use de différentes stratégies afin d'arriver à ses fins qui sont d'accroître son influence, prendre une place centrale sur la scène internationale et aussi instaurer une certaine crainte chez ses voisins dans la région méditerranéenne.

### 3.5. Quel rôle pour la France ?

---

184 JEGO, Marie, « Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce », Le Monde, 10 décembre 2019.

185 SENI, Nora, « COMPTE-RENDU : LE RÔLE ET LA PLACE DE LA TURQUIE DANS L'OTAN », Les Jeunes IHEDN, 26 avril 2020.

186 CAZENAVE, Fabien, « Tensions en méditerranée pourquoi l'Allemagne cherche à ne pas faire de vagues avec la Turquie ? », Ouest France, 9 septembre 2020.

187 ALFRE, Mathieu, « Méditerranée x Turquie – L'emprise d'Erdogan sur la Méditerranée orientale », Néo géopo, 4 octobre 2020.

Au sommet de Londres du 4 décembre 2019, lors de son discours sur l'OTAN et la politique de défense, Emmanuel Macron tenait comme propos sur le dossier gréco-turc: « [...], ces droits et devoirs impliquent de respecter la souveraineté des alliés, je veux ici très clairement soutenir les préoccupations qui ont été, ce matin, exprimées par la Grèce en réaction à l'accord qui a été signé entre le gouvernement libyen et la Turquie [...] ».

De ces propos, nous pouvons établir un premier rôle quant à l'implication d'Emmanuel Macron dans le conflit gréco-turc. En effet, celui-ci a d'abord prit le rôle de lanceur d'alerte, c'est-à-dire qu'il a mis en garde contre les violations estimées d'Erdogan en Grèce. Il considère qu'il est essentiel d'éliminer cette menace qui pour lui peut s'aggraver et déséquilibrer l'ordre établi. Francis Chateauraynaud, directeur d'études en sociologie à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) souligne qu'il y a un : « lien décisif entre alerte et action, est ce qui permet de distinguer clairement l'alerte de la pure dénonciation ; ensuite, cette formule engage une notion d'anticipation de ce qui peut advenir, dans un avenir, proche ou lointain, anticipation qui sépare l'alerte de la prophétie ; enfin, on retient l'idée d'un point d'irréversibilité au-delà duquel on ne pourra plus rattraper les choses », il ajoute que « pour que l'alerte finisse par mobiliser, il faut qu'elle change de régime en traversant une série d'épreuves de vérité »<sup>188</sup>. Dans notre cas, nous pouvons considérer, que cette alerte posée en 2019 et devenu menace en 2020. Macron est donc passé à l'action ; il se fait un soutien tant matériel que morale de la Grèce pour plusieurs raisons, que nous avons développé tout au long de ce travail.

Pour les résumés, il y a d'abord des raisons sécuritaires, Paris qui est une puissance moyenne et qui est donc, fondamentalement pour la coopération, tient à soutenir son allié de l'UE mais aussi de l'OTAN. Elle considère que ce pays partage des valeurs similaires avec les siennes, elle cherche aussi à maximiser son potentiel de survie sur la scène régionale et plus largement international. Pour renforcer ce soutien, elle va signer un accord de défense collective avec la Grèce, à la manière que de l'article 5 de l'OTAN<sup>189</sup>. Ensuite, elle agit pour des raisons de prestige et de rayonnement, elle veut ainsi redorer l'image de la France et étendre sa zone d'influence dans la Méditerranée Orientale, de façon plus permanente. De

---

188 CHATEAURAYNAUD Francis : « Processus d'alerte, épreuves de vérité et controverses publiques », Les cahiers de GLOBAL CHANCE, N. 28, 2010, pp. 13-14.

189 Décret n° 2022-180 du 14 février 2022 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hellénique pour l'établissement d'un partenariat stratégique de coopération en matière de défense et de sécurité, signé à Paris le 28 septembre 2021.

plus, Paris à une ligne de conduite plus ferme à l'égard d'Ankara, aux vues de la rivalité toujours plus grande sur des dossiers de conflits, que ça soit en Libye ou en Syrie. La France qui avait déjà à plusieurs reprises dénoncées les provocations agressives d'Ankara à son encontre, ce qui fait écho à l'incident du Courbet au large de la Libye. Paris a aussi agi, solidifiant les forces grecques par son armée : « la France a dépêché deux chasseurs Rafale et deux navires de guerre (la frégate La Fayette et le porte-hélicoptères Tonnerre) pour appuyer la Grèce. A la fin du mois, elle a également débuté un exercice militaire conjoint dans la région en compagnie de la Grèce, l'Italie et Chypre. Les manœuvres se sont déroulées au sud et au sud-ouest de Chypre, dans le cadre d'une initiative quadripartite de coopération »<sup>190</sup>, mais aussi en lui vendant de l'armement, ce qui fût pour la France un gain économique qui renforce ses intérêts pour la région <sup>191</sup>.

#### 4. Le bilan : comment l'OTAN à réagit ?

L'incident naval survenue en Méditerranée orientale entre les navires turcs et français n'a fait qu'exacerber les tensions entre les deux pays. La France qui jusqu'alors participait à l'opération Sea Guardian a décidé de se retirer face à la passivité de l'OTAN et cela malgré que ce dernier ait ouvert une enquête. Ankara quant à elle dément les accusations émises par Paris et demande des excuses publiques. Dès lors on pourrait se demander pourquoi l'OTAN décide de rester silencieux face à ce « conflit » ? Celui-ci se justifie dans un premier temps en avançant qu'il ne pourrait pas prendre parti car les deux pays en sont membres<sup>192</sup>. Deuxièmement, l'OTAN veut à tout prix garder la Turquie au sein de son institution du fait de son influence militaire mais aussi du fait de son positionnement ; en effet, elle représente un rempart contre la Russie et le Moyen-Orient<sup>193</sup>. Le but étant de refréner la conquête de nouveaux territoires par les russes. De ce fait, l'OTAN désire désamorcer le conflit entre Paris et Ankara, toutefois le succès de cette démarche est loin d'être garantie.

---

190 AGENCE FRANCE PRESSE, « L'article à lire pour comprendre les tensions entre la Turquie, la Grèce et la France en Méditerranée orientale », Franceinfo, 13 septembre 2020, disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/monde/grece/l-article-a-lire-pour-comprendre-les-tensions-entre-la-turquie-la-grece-et-la-france-en-mediterranee-orientale\\_4104407.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/grece/l-article-a-lire-pour-comprendre-les-tensions-entre-la-turquie-la-grece-et-la-france-en-mediterranee-orientale_4104407.html), (consulté le 22 juillet 2020).

191 AGENCE FRANCE PRESSE, « Vente d'armes : Athènes finalise l'achat à la France de trois frégates et de six Rafale », 20minutes, 24 mars 2022, disponible sur : <https://www.20minutes.fr/monde/3258739-20220324-athenes-finalise-achat-france-trois-fregates-six-rafale>, (consulté le 22 juillet 2022).

192 REUTERS EMMOTT Robien : « Méditerranée orientale : l'enquête de l'OTAN sur l'incident naval franco-turc mise sous le boisseau », La Tribune, 17 septembre, disponible sur : [https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mediterranee-orientale-l-enquete-de-l-otan-sur-l-incident-naval-franco-turc-mise-sous-le-boisseau-857510.html?fbclid=IwAR3Y-1tGmGyyD1bTB6ziVkv08ok8JDqOFl\\_OERJwdW74EzjoijU1Wnpywqg](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mediterranee-orientale-l-enquete-de-l-otan-sur-l-incident-naval-franco-turc-mise-sous-le-boisseau-857510.html?fbclid=IwAR3Y-1tGmGyyD1bTB6ziVkv08ok8JDqOFl_OERJwdW74EzjoijU1Wnpywqg), (consulté le 22 juillet 2022).

193 SUGY Paul, «La France a eu raison de dénoncer la complaisance de l'OTAN envers la Turquie», Le Figaro, 3 juillet 2020, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/la-france-a-eu-raison-de-denoncer-la-complaisance-de-l-otan-envers-la-turquie-20200703?fbclid=IwAR1BC1wKSk0te2SCtBMTumInxSzKIs2t6LVL2dZ0h9wOiEcKDhzerJKLF8U>, (consulté le 22 juillet 2022).

## V. CONCLUSION

Tout au long de cette recherche, nous avons constaté, qu'il y a à la fois une guerre des mots et une guerre pour les intérêts géo-politiques d'influence et de puissance. En effet, Ankara et Paris sont opposés sur de nombreux dossiers, conflits dont l'intensité varie en fonction du contexte international. Il s'agit là, de deux états qui se présentent comme laïques et dont le fonctionnement structurel interne et international, ce compris la politique étrangère sont diamétralement opposés. Il a été souligné que la volonté d'Erdogan est d'étendre sa sphère d'influence via une politique multi-dimensionnelle et ce, jusqu'à aller dans ce qui est présumée être de l'ingérence sur le territoire français. Cette ingérence se fait de plusieurs manières selon le président Macron citons l'exemple des imams envoyés en France par les turcs, ainsi que les prises de paroles pour décrédibiliser le personnage qui est Macron dans les différentes sphères de la scène internationale. Les politiques français, parlent d'une propagande pour attiser la haine. Paris somme les institutions européennes comme l'OTAN a imposé des sanctions contre la Turquie et ainsi freiner ses ambitions d'expansion. Cependant sa position stratégique au sein de la carte du monde lui offre une position « d'intouchable » et lui permet de mener à bien ses actions en toute impunité. L'OTAN décidera-t-elle à agir ? Ou bien son désir d'éloigner la Russie le poussera à fermer les yeux définitivement.

## VI. BIBLIOTHÈQUE

### Ouvrages

- BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 5e édition, 2015, p. 27.
- BEHRENDT Christian, BOUHON Frederic, *Introduction à la théorie générale de l'Etat – Manuel*, 3ème édition, Bruxelles, Larcier, 2009, Coll. Faculté de droit de l'Université de Liège, p. 108.
- BUZAN Barry, *People, States, and Fear : An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Département of International Studies, University of Warwick, pp. 18-19.

- ÉTHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, chap.1.
- KRIEG-PLANQUE Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Collin, 2017, p.40.  
Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, 1962, pp.16-17.
- NYE Joseph, « Soft Power », *Foreign Policy*, n° 80, automne 1990, p. 153-171. Le
- RUGGIE, John Gérard, *Constructing the World Polity*, Londres-New-York, Routledge, p. 34.
- SCHMITT Carl, *Théologie politique*, traduit de l'allemand par Jean-Louis SCHLEGEL, Paris, Éditions Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences humaines », 1988, pp. 15-17.
- TELÒ Mario, *Relations internationales : Une perspective européenne*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2013, p. 51.
- THOMPSON R. William, « Principal Rivalries », *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 39, No. 2, 1995, p.196
- YESEVI Cagla Gul et TIFTIKCIGIL Burcu Yavuz, « Turkey-Azerbaïdjan Energy Relations : A Political and Economic Analysis », *International Journal of Energy Economics and Policy*, vol. 5, no°. 1, 2015, p 28.
- WALTZ Kenneth, *Theory of International Politics*, Boston, Addison-Wesley, 1979, p.118.

## 1. Collaborations à un ouvrage collectif

- DELLA PORTA Donatella, KEATING Michael, *Approaches and Methodologies in the Social Sciences A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 28
- TOUVAL Saadia, ZARTMAN William I, *International Mediation in Theory and Practice*, Boulder, 1985, pp. 252-253.

## 2. Articles de revue(es)

- AKGÖNÜL Samim, « Islam turc, islams de Turquie : acteurs et réseaux en Europe », *Politique étrangère*, Vol. , No. 1, 2005, pp. 35-47.

- BILLION Didier, « France - Turquie : entre tensions et normalisations.... De la difficulté de parvenir à une relation apaisée », *Confluences Méditerranée*, Vol. 96, No. 1, 2016, pp. 71-83.
- CONESA Pierre, « La fabrication de l'ennemi. Réflexions sur un processus stratégique », *Revue internationale et stratégique*, Vol.4, n°76, 2009, p. 35.
- CORNELISSEN Scarlette, « La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique », *Afrique contemporaine*, Vol., N.212, 2004, p. 38.
- DENIZEAU Aurélien « Mavi Vatan, la « Patrie bleue » Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », *Institut français des relations internationales*, 2021, pp.1-32.
- DUCHÊNE François, « The European Community and the Uncertainties of Interdependence », in KOHNSTAMM
- EGRETEAU Renaud, « L'analyse de la « rivalité » dans les relations internationales. Le cas de l'Inde et de la Chine », *Questions de Recherche*, N°23, 2007, pp. 12-25
- GALTUNG Johan, " Cultural Violence ", *Journal of Peace Research*, 1990, vol. 27, n°3, pp.291-305.
- GEISSER Vincent, « L'union pour la Méditerranée (UPM) : réalisme sécuritaire sur fond de lyrisme dialogique », *Migrations Société*, Vol. 120, No. 6, 2008, pp. 3-11.
- GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle. De la question d'Orient à la question d'Occident », *Confluences Méditerranée*, Vol.1, N.2, p. 29-39.
- GOMART Thomas et TONON Clément : « Le futur d'une ellipse. Le vain débat français de politique étrangère », *Hérodote*, Vol. 170, No. 3, 2018, p.45.
- GROS-VERHEYDE Nicolas, « Un an d'opération pour Irini. Et bilan dont les Européens n'ont pas à rougir », *Bruxelles2Pro*, 18 mars 2021, disponible sur : <https://club.bruxelles2.eu/2021/03/25/>, (consulté le 20 mars 2021).
- JABBOUR Jana, « France vs. Turkey in the EastMed a geopolitical rivalry between a "Keeper" of the old order and a challenging emergent power », *Briefing de l'Ifri*, Ifri, 6 mai 2021, p.2, disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/jabbour\\_france\\_vs\\_turkey\\_eastmed\\_2021.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/jabbour_france_vs_turkey_eastmed_2021.pdf), (consulté le 16 mars 2022).
- JABBOUR Jana, « La Turquie : une puissance émergente qui n'a pas les moyens de ses ambitions », *Politique étrangère*, N.4, 2020, p. 99-108.
- Lamprini Rori, « Crises et conflits dans les relations gréco-turques des années 1974-2000 : l'attitude des socialistes grecs », *Cahiers de la Méditerranée*, N.71, 2005, pp.49-61.

- KEOHANE Robert O., Lilliputians' Dilemmas: Small States in International Politics, *International Organization* , Vol.23, N.2, 1969, pp. 291-310.
- Max, HAGER Wolfgang, *A Nation Writ Large? Foreign Policy Problems before the European Community*, Palgrave Macmillan, London, 1973.
- MINASSIAN Gäidz, « Le dialogue arméno-turc », *Revue internationale et stratégique*, vol.3, n°75, 2009, pp. 47-58.
- MONGRENIER Jean-Sylvestre, « L'état turc, son armée et l'OTAN : ami, allié, non aligné », *La découverte*, Vol.1, N°148, 2013, p.50.
- MOTIN Dylan, « Le réalisme offensif et la politique étrangère français : un franc succès ? », *Décryptage*, Les jeunes IHEDN, 22 février 2022, disponible sur : <https://www.jeunes-ihedn.org/wp->, (consulté le 22 mars 2022)
- LIKA Liridon, « Les enjeux stratégiques de l'Union européenne et de la Turquie dans les Balkans occidentaux », *Revue Interventions économiques*, Hors-série, 2014, disponible sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/6167>, (consulté le 22 mars 2022).
- Renan Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation? », Conférence faite en Sorbonne, 1882.
- SCHMID Dorothée, « Turquie : un acteur stratégique de poids », *l'Ifri dans les médias*, 9 juillet 2022, disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/turquie-un-acteur-strategique-de-poids> (consulté le 22 juillet 2022).
- SCHMID Dorothée, « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, Vol. , No. 1, 2014, pp.201-202.
- SCHMID Dorothée, « Turquie : du kéralisme au néo-ottomanisme », *l'Ifri dans les médias*, 14 février 2017, disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/turquie-kemalisme-neo-ottomanisme>, (consulté le 29 juin 2022).
- SEMON Adrien ; MAVROMMATIS, Eleni « EastMed ou le contournement de la Turquie – Étude statistique », Nemrod – *Enjeux Contemporains de Défense et de Sécurité*, 2021.
- SENI Nora, « COMPTE-RENDU : LE RÔLE ET LA PLACE DE LA TURQUIE DANS L'OTAN », *Les Jeunes IHEDN*, 26 avril 2020.
- ÖZTÜRK, Asiye. « Les fonctions géostratégiques de la Turquie en Asie antérieure », *Outre-Terre*, vol. n° 16, no. 3, 2006, pp. 273-286.
- WENDT, Alexander, « Collective Identity Formation and the International State », in *The American Political Science Review*, volume 88, No. 2, June 1994, p. 385.
- WENDT, Alexander, « The Structure-Agent Problem in International Relations Theory », *International Organization*, Vol.41, N.3, 1987, pp. 335-370.

### 3. Documents officiels

- Article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, 4 avril 1949, disponible sur : « [https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official\\_texts\\_17120.htm](https://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_17120.htm), (consulté le 22 mars 2022).
- « Convention des Nations Unies sur le droit de la mer », Montego Bay, 10 décembre 1982, disponible sur : [https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg\\_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg3&clang=_fr) (consulté le 7 avril 2021).
- Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915. (Journal officiel de la République française 30 janvier 2001).
- Rapport officiel : *Livre Blanc sur la Défense*, La Documentation française, 1994, p.49.
- TUSK Donald, « Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016 », *Communiqué de presse Conseil Européen*, 18 mars 2016, disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2016/03/17-18/>, (consulté le 16 mars 2021).

### 4. Articles de presse

- AGENCE FRANCE PRESSE : « Après ses attaques, Erdogan critiqué en France de gauche à droite », *Le Point*, 25 octobre 2020, disponible sur : [https://www.lepoint.fr/politique/controverses-avec-erdogan-marine-le-pen-appelle-a-durcir-la-reponse-25-10-2020-2397930\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/controverses-avec-erdogan-marine-le-pen-appelle-a-durcir-la-reponse-25-10-2020-2397930_20.php), (consulté le 14 juillet 2020).
- AGENCE FRANCE PRESSE, « Manifeste contre le nouvel antisémitisme : le président turc Erdogan qualifie le texte d'« abject » », *Le Parisien*, 18 mai 2018, disponible sur : <https://www.leparisien.fr/international/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-le-president-turc-erdogan-qualifie-le-texte-d-abject-08-05-2018-7704960.php>, (consulté le 18 mars 2022).
- AGENCE France PRESSE, « Migrants : Le Drian dénonce un "chantage inacceptable" de la part de la Turquie », *Euronews*, 4 mars 2020, disponible sur : <https://fr.euronews.com/2020/03/03/migrants-le-chantage-de-la-turquie-sur-l-europe-est-absolument-inacceptable>, (consulté le 16 mars 2022).
- AGENCE FRANCE PRESSE, « Le gouvernement annonce la dissolution des ‘Loups gris’, mouvement ultranationaliste turc », *Le Monde*, 2 novembre 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/02/le-gouvernement-annonce-la-dissolution-des-loups-gris-mouvement-ultranationaliste-turc\\_6058211\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/02/le-gouvernement-annonce-la-dissolution-des-loups-gris-mouvement-ultranationaliste-turc_6058211_823448.html), (consulté le 14 juillet 2022).

- AGENCE FRANCE PRESSE, « L'UE vient présenter ses demandes à Erdogan BRUXELLES (AFP) », *La Libre*, 5 avril 2021, disponible sur : <https://www.lalibre.be/international/europe/l-ue-vient-presenter-ses-demandes-a-erdogan-606aaa15d8ad584fa2c75d9b>, (consulté le 6 avril 2021).
- AGENCE FRANCE PRESSE, « Regain de tensions entre la France et la Turquie en Méditerranée », *TV5 Monde*, 14 août 2020, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/info/regain-de-tensions-entre-la-france-et-la-turquie-en-mediterranee-371094>, (consulté le 16 mars 2022).
- BALDI Gabriel : « Qu'est-ce que le MED 7, l'alliance des pays du sud de l'UE qui se réunit ce vendredi », *Le Figaro*, 14 juin 2019, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/qu-est-ce-que-le-sommet-du-med-7-20190614>, (consulté le 16 mars 2022).
- BROSSEAU Anaïs, « Le soutien français aux Kurdes irrite la Turquie », *La Croix*, le 3 mars 2018, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/Le-soutien-francais-Kurdes-irrite-Turquie-2018-03-30-1200928062>, (consulté le 18 mars 2022).
- Courrier international : « Armements. Le Niger va se fournir en drones auprès de la Turquie », *Géopolitique – Courrier international*, 22 novembre 2021, disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/armements-le-niger-va-se-fournir-en-drones-aupres-de-la-turquie>, (consulté le 16 mars 2022).
- CAZENAVE, Fabien, « Tensions en méditerranée pourquoi l'Allemagne cherche à ne pas faire de vagues avec la Turquie ? », *Ouest France*, 9 septembre 2020, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/europe/allemande/tensions-en-mediterranee-pourquoi-l-allemande-cherche-a-ne-pas-faire-de-vagues-avec-la-turquie-6967149>, (consulté le 27 juillet 2022).
- CHAPELLE Jean-François, « La polémique enfle entre Paris et Ankara après la dissolution en France des 'Loups gris' », *Le Monde*, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/06/la-polemique-enfle-entre-paris-et-ankara-apres-la-dissolution-en-france-des-loups-gris\\_6058731\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/06/la-polemique-enfle-entre-paris-et-ankara-apres-la-dissolution-en-france-des-loups-gris_6058731_3210.html), (consulté le 14 juillet 2022).
- DAOU Marc, « Syrie, Libye, Irak... la Turquie et son armée sur tous les fronts », *France 24*, 18 juin 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20200618-syrie-libye-irak-la-turquie-et-son-armee-sur-tous-les-fronts>, (consulté le 16 mars 2022).
- DESORGUES Pierre (entretien avec Jean Marcou) : « En Turquie, le projet "néo-ottoman" du président Erdoğan veut-il effacer l'héritage d'Atatürk ? » *TV5 Monde*, 24 décembre 2021, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/info/en-turquie-le-projet-neo-ottoman-du-president-erdogan-veut-il-effacer-l-heritage-d-ataturk>, (consulté le 18 mars 2022).

- DEKONINK, Basile « L'escalade du conflit entre Grèce et Turquie en quatre questions », *Les Échos*, 14 août 2020, disponible sur : <https://www.lesechos.fr/monde/europe/escalade-du-conflit-entre-grece-et-turquie-en-quatre-questions-1232502>, (27 juillet 2020).
- France 24 : « Embargo sur les armes contre la Libye : la Turquie remet en cause l'impartialité de la mission européenne », *France 24*, 19 juin 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20200619-libye-embargo-armes-turquie-critique-mission-europeenne-irini>, (consulté le 16 mars 2022).
- France 24 ; « La Grèce signe l'achat à la France de six Rafale et de trois frégates », *France24*, 24 mars 2022, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/europe/20220324-la-grèce-signe-l-achat-à-la-france-de-six-rafale-et-de-trois-frégates>, (consulté le 22 juillet 2022).
- France 24, « Les États-Unis sanctionnent la Turquie pour l'achat de missiles russes S-400 », *France 24*, 14 décembre 2020, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/amériques/20201214-les-états-unis-sanctionnent-la-turquie-pour-l-achat-de-missiles-russes-s-400>, consulté le (18 mars 2022).
- France 24 : « Sommet de l'Otan : Macron accuse la Turquie de proximité avec le groupe État islamique », *France 24*, 3 décembre 2019, disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20191203-otan-macron-trump-ei-etat-islamique-turquie-proximite-terrorisme>, (consulté le 16 mars 2022).
- FLEMES Daniel, « Emerging Middle Powers' Soft Balancing Strategy : State and Perspectives of the IBSA Dialogue Forum », in *GIGA Working papers*, n°57, 2007.
- FONTENOY Stéphanie, « Hamit Bozarslan: 'La Turquie pourrait changer d'alliance pour se rallier à la Russie contre l'Occident' », entretien, *L'Écho*, 22 décembre 2019, disponible sur : <https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/hamit-bozarslan-la-turquie-pourrait-changer-d-alliance-pour-se-rallier-a-la-russie-contre-l-occident/10193201.html>, (consulté le 18 mars 2022).
- GAZEAU William, « Quand les migrants servent 'd'arme' diplomatique », *La Croix*, 18 août 2021, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Quand-migrants-servent-darme-diplomatique-2021-08-18-1201171206>, (consulté le 18 mars 2022).
- GUARIGLIA Raffaele, « Politique et diplomatie », *Le Monde diplomatique*, décembre 1956, disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/1956/12/GUARIGLIA/21983>, (consulté le 29 juin 2022).
- GUIBERT Nathalie, « L'escalade se poursuit entre la France et la Turquie », *Le Monde*, 2 juillet 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/07/01/l-escalade-se-poursuit-entre-paris-et-ankara\\_6044870\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/07/01/l-escalade-se-poursuit-entre-paris-et-ankara_6044870_3210.html), (consulté le 18 mars 2022).

- HARCHAOUI Jalel : « Libye : ‘Le maréchal Haftar est soutenu par des États qui pensent que l’option militaire est une option viable’ », entretien, *TV5Monde*, 22 mai 2019, disponible sur : <https://information.tv5monde.com/afrique/libye-le-marechal-haftar-est-soutenu-par-des-etats-qui-pensent-que-l-option-militaire-est>, (consulté le 28 juin 2022).
  
- KABIS-KECHRID Lale Laura, « Conflicts in the EastMed. From Germany’s and France’s conflicting strategies to a dual approach », *Briefing de l’Ifri*, Ifri, 3 septembre 2021, p.2, disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/kabis-kechrid\\_conflicts\\_eastmed\\_2021\\_.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/kabis-kechrid_conflicts_eastmed_2021_.pdf), (consulté le 16 mars 2022).
  
- HOFFNER Anne-Bénédicte, « Haut-Karabakh, les cartes pour comprendre le conflit », *La Croix*, 14 octobre 2020, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/Haut-Karabakh-cartes-comprendre-conflit-2020-10-14-1201119412>( consulté le 16 novembre 2020).
  
- JÉGO Marie et SEMO Marc Semo : « En Turquie, chronique d’un coup d’Etat raté », *Le Monde*, 26 juillet 2016, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/07/25/en-turquie-chronique-d-un-coup-d-etat-rate\\_4974167\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/07/25/en-turquie-chronique-d-un-coup-d-etat-rate_4974167_3214.html), (consulté 18 mars 2022).
  
- JÉGO Marie et ZERROUKY Madjid, « Libye : les visées turques de Recep Tayyip Erdogan en Tripolitaine », 23 juin 2020, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/23/libye-les-visees-turques-en-tripolitaine\\_6043869\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/23/libye-les-visees-turques-en-tripolitaine_6043869_3212.html), (consulté le 28 juin 2022).
  
- JEGO Marie, « Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce », *Le Monde*, 10 décembre 2019, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/12/10/un-accord-turco-libyen-de-delimitation-maritime-provoque-la-colere-de-la-grece\\_6022314\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/12/10/un-accord-turco-libyen-de-delimitation-maritime-provoque-la-colere-de-la-grece_6022314_3210.html),(consulté le 27 juillet 2022).
  
- MACRON Emmanuel, « Emmanuel Macron à « L’OLJ » : Les intérêts des chrétiens d’Orient ne sont pas liés à Assad », entretien, *L’Orient-Le Jour*, 26 janvier 2017, disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1031512/emmanuel-macron-a-lolj-les-interets-des-chretiens-dorient-ne-sont-pas-lies-a-assad.html>, (consulté le 22 mars 2022).
  
- MONGIN Dominique, « Genèse de l’armement nucléaire français », *Revue historique des armées*, 262, 2011, pp. 9-19, disponible sur : <http://journals.openedition.org/rha/7187>, (consulté le 22 mars 2022).
  
- REY-SAHIN Sevin, « L’île de Kastellorizo, victime collatérale des tensions entre la Grèce et la Turquie », *Le Monde*, 26 août 2020, disponible sur <https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/08/26/l-ile-de-kastellorizo-victime->

[collaterale-des-tensions-entre-la-grece-et-la-turquie\\_6049976\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/11/vente-de-rafale-a-la-grece-une-exportation-d-armes-presque-parfaite_6049976_4500055.html), (consulté le 5 avril 2021).

- VINCENT Élise, « Vente de Rafale à la Grèce : une exportation d'armes presque parfaite », *Le Monde – débats, Union Européenne*, 11 mars 2021, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/11/vente-de-rafale-a-la-grece-une-exportation-d-armes-presque-parfaite\\_6072686\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/11/vente-de-rafale-a-la-grece-une-exportation-d-armes-presque-parfaite_6072686_3232.html), (consulté le 16 mars 2021).
- TODUSLU Erkan, «Même en Europe, l'islam turc reste très tourné vers le pays d'origine », entretien, *La Croix*, 14 juin 2018, disponible sur : <https://www.la-croix.com/Religion/Islam/Meme-Europe-lislam-turc-reste-tres-tourne-vers-pays-dorigine-2018-06-14-1200947173>, (consulté le 29 juin 2022).

## 6. Site internet

- Amnesty internationale : « Turquie », disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/location/europe-and-central-asia/turkey/report-turkey/>, (consulté le 14 juillet 2022).
- ALFRE, Mathieu, « Méditerranée x Turquie – L'emprise d'Erdogan sur la Méditerranée orientale », *Néo géopo*, 4 octobre 2020, disponible sur : <https://neogeopo.com/fra-archives/lemprise-derdogan-sur-la-mediterranee-orientale>, (consulté le 27 juillet 2022).
- BOUQUET Olivier, « Néo-ottomanisme et « erdoganisme » : comprendre la Turquie du XXI siècle », *Areion 24 news*, 21 juillet 2021, disponible sur : <https://www.areion24.news/2021/07/21/neo-ottomanisme-et-erdoganisme-comprendre-la-turquie-du-xxie-siecle/>, (consulté le 18 mars 2022).
- BRELET Amaury, « [Enquête] Quand Erdogan fait campagne en France », *Valeurs actuelles*, 25 juin 2018, disponible sur : <https://www.valeursactuelles.com/politique/enquete-quand-erdogan-fait-campagne-en-france>, (consulté le 18 mars 2022).
- BULANT Jeanne, « Port du voile lors des sorties scolaires : la Turquie condamne le vote du Sénat français », *BFMTV*, 1 novembre 2019, disponible sur : [https://www.bfmtv.com/international/port-du-voile-lors-des-sorties-scolaires-la-turquie-condamne-le-vote-du-senat-francais\\_AN-201910310082.html](https://www.bfmtv.com/international/port-du-voile-lors-des-sorties-scolaires-la-turquie-condamne-le-vote-du-senat-francais_AN-201910310082.html), (consulté le 18 mars 2022).
- CHIRAC Jacques, « Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les priorités du partenariat entre l'Union européenne et les pays du Sud de la Méditerranée », Barcelone, 28 novembre 2005, disponible sur <https://www.vie-publique.fr/discours/159547-declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-les-pr>, (consulté le 16 mars 2022).

- LEDROIT Valentin, « Adhésion de la Turquie à l'Union européenne : où en est-on ? », *Tout l'Europe*, 6 avril 2021, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/adhesion-de-la-turquie-a-l-union-europeenne-ou-en-est-on/>, (consulté le 18 mars 2022).
- LEQUEUX Vincent, « Turquie, Albanie, Macédoine du Nord... : où en sont les pays candidats à l'élargissement ? », *Tout l'Europe*, 21 juillet 2022, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/turquie-albanie-macedoine-du-nord-ou-en-sont-les-pays-candidats-a-l-elargissement/>, (consulté le 10 août 2022).
- Le site de Euro-Med, disponible sur : <https://interreg-euro-med.eu/fr/>, (consulté le 22 mars 2022)
- Le site de l'OSCE, disponible sur : <https://www.osce.org/fr/who-we-are>, (consulté le 22 mars 2022).
- Le site de la présidence du Conseil de l'Union Européenne, disponible sur : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/presidence/la-presidence-du-conseil-de-l-union-europeenne/>, (consulté le 22 mars 2022).
- LEQUEUX Vincent, « Turquie, Albanie, Macédoine du Nord... : où en sont les pays candidats à l'élargissement ? », *Tout l'Europe*, 21 juillet 2022, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/turquie-albanie-macedoine-du-nord-ou-en-sont-les-pays-candidats-a-l-elargissement/>, (consulté le 10 août 2022).
- MACRON Emmanuel : « Entretien de M. Emmanuel Macron, président de la République, avec le Think tank américain "Atlantic Council" le 4 février 2021, sur les relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis et le multilatéralisme », 4 février 2021, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/278499-entretien-emmanuel-macron-04022021-ue-etats-unis>, (consulté le 14 juillet 2022).
- MACRON Emmanuel, « Déclaration sur politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne », Munich, 15 février 2020, disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/273427-emmanuel-macron-15022020-politique-etrangere-de-l-union-europeenne>, (consulté le 16 mars 2022).
- MACRON Emmanuel : « Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique », 26 septembre 2017, disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique>, (consulté le 23 mars 2022).
- MALHURET Claude, HAUT Claude, AÏCHI Leila, « La Turquie : une relation complexe mais incontournable », [senat.fr](http://senat.fr).
- MACRON Emmanuel, « Pax Mediterranea ! », *Twitter*, 10 septembre 2020, disponible sur : [https://twitter.com/EmmanuelMacron/status/1304123664401600513?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1304123664401600513%7Ctwgr%5Ef62449caa508e58a81f9a444bd04545c01c70429%7Ctwcon%5Es1&ref\\_url=http](https://twitter.com/EmmanuelMacron/status/1304123664401600513?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1304123664401600513%7Ctwgr%5Ef62449caa508e58a81f9a444bd04545c01c70429%7Ctwcon%5Es1&ref_url=http)

[s%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Fen%2F20200910-mediterranean-leaders-ready-for-eu-sanctions-on-confrontational-turkey](https://www.france24.com/fr/20200910-mediterranean-leaders-ready-for-eu-sanctions-on-confrontational-turkey), (consulté le 16 mars 2022).

- MAISONNAVE Patrick, « France-Grèce : le choix historique d'une alliance renforcée », *Consulat général de France à Thessalonique - Services consulaires du nord de la Grèce*, 9 octobre 2021, disponible sur : <https://gr.ambafrance.org/France-Grece-le-choix-historique-d-une-alliance-renforcee-11886>, (consulté le 10 mars 2022).
- NIVET Bastin « [PUISSANCES ÉMERGENTES, QUEL IMPACT SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES ?](https://www.emlv.fr/puissances-emergentes-quel-impact-sur-les-relations-internationales/) », *École de Management Léonard de Vinci*, 16 mars 2017, disponible sur : <https://www.emlv.fr/puissances-emergentes-quel-impact-sur-les-relations-internationales/>, (consulté le 22 mars 2022).
- PARLY Florence, tweet concernant le réarmement grec par la France, *Twitter*, disponible sur : [https://twitter.com/florence\\_parly/status/1507071339588370439?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1507071339588370439%7Ctwgr%5E5117a2ce210bb0b2c39d795e2ce7d31f85692f29%7Ctwcon%5Es1&ref\\_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2Furope%2F20220324-la-grC3A8ce-signe-l-achat-C3A0-la-france-de-six-rafale-et-de-trois-frC3A9gates](https://twitter.com/florence_parly/status/1507071339588370439?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1507071339588370439%7Ctwgr%5E5117a2ce210bb0b2c39d795e2ce7d31f85692f29%7Ctwcon%5Es1&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2Furope%2F20220324-la-grC3A8ce-signe-l-achat-C3A0-la-france-de-six-rafale-et-de-trois-frC3A9gates), (consulté le 16 mai 2022).
- TANNOUS Manon-Nour et PACREAU Xavier, *Découverte de la vie publique. Les relations internationales*, La Documentation française, 22 septembre 2020, définition trouvée sur le site : <https://www.vie-publique.fr/catalogue/38375-les-relations-internationales>, (consulté le 29 juin 2022).
- TAYLA Alican, « “Mavi Vatan” versus la “Profondeur Stratégique” : une doctrine eurasiste pour remplacer une doctrine « néo-ottomaniste ? » », *Observatoire de la Turquie Contemporaine*, 22 décembre 2021, disponible sur : <https://www.observatoireturquie.fr/mavi-vatan-versus-la-profondeur-strategique-une-doctrine-eurasiste-pour-remplacer-une-doctrine-neo-ottomaniste-2/>, (consulté le 29 juin 2022).
- TAYLOR Alice, « La Turquie intensifie ses efforts en matière de ‘soft power’ mais néglige les questions intérieures », *Euractiv*, 7 janvier 2022, disponible sur : <https://www.euractiv.fr/section/monde/news/la-turquie-intensifie-ses-efforts-en-matiere-de-%E2%80%89soft-power%E2%80%89-mais-neglige-les-questions-interieures/>(consulté le 10 mars 2022).
- TOBELEM Boran « Qu'est-ce que l'autonomie stratégique européenne ? », *Toute l'Europe*, 31 janvier 2022, disponible sur : <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/qu-est-ce-que-l-autonomie-strategique-europeenne/>, (consulté le 7 juillet 2022).
- Turkstream Project « Turkstream », disponible sur le site <https://turkstream.info/>.

## 7. Vidéos

- CHARILLON Frédéric, Fenêtre sur le monde – La France dans le monde. Frédéric Charillon », entretien, *Conflits*, 27 avril 2021, disponible sur : <https://www.revueconflits.com/frederic-charillon-france-dans-le-monde/>, (consulté le 22 mars 2022).
- MACRON Emmanuel, C dans l'air, « Erdogan : le sultan qui défie l'Europe, entretien », France 5, 23 mars 2021, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=MVtr3r0dq40>, (consulté le 4 août 2022).
- MACRON Emmanuel : « Discours dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Sommet des pays du Sud de l'Union européenne (MED7), Ajaccio, 10 septembre 2020, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=eRQjAFvXuz4>, (consulté le 16 mars 2022).
- Reportage Sputnik France : « Haut-Karabakh : Erdogan, un ‘ opportuniste’ dans le pré carré russe ? », disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=06s-99vLuZ4>, (visionné le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

